

SAINT-LAGER-BRESSAC

 Bulletin municipal 2020



| | | | |
|--|-------|---------------------------------|-------|
| Édito | 03 | Vie scolaire. | 34-35 |
| Infos communales | 04-05 | Éducation et Laïcité. | 36 |
| Conseil municipal. | 06-07 | Loisirs - TED | 37-38 |
| Budget. | 08-09 | Moto Cross | 39-41 |
| État civil | 10-11 | Piscine | 42 |
| Travaux | 12-19 | CCAS | 43 |
| Pandémie et initiatives locales . . . | 20-23 | Associations. | 44-49 |
| Adressage | 24 | Paroisses | 50 |
| Bonus Vélo | 25 | Commémoration | 51 |
| Ordures ménagères - tri sélectif . . . | 26-27 | Aventure humaine | 52-53 |
| Intercommunalité | 28-32 | Vivre ensemble. | 54 |
| Curiosité | 33 | Hommage à Samuel PATY | 56 |

Anna 'Arte

370 Quartier le mazibet
07210 St lager bressac
0781376375
bellesjuntas@gmail.com

Esthéticienne, spécialiste du regard, cils et micro-pigmentation, prothésiste onguulaire



Suite aux élections du 15 mars 2020, les 15 membres de la liste « Plus qu'une campagne, un territoire » ont pris leur fonction officielle avec un certain décalage dans le temps, imposé par le coronavirus. Cependant, ils ont commencé à travailler dès le début du confinement en relation étroite avec les employés communaux dont je souligne l'engagement professionnel et l'attachement à leur mission de service à la population.

La continuité des services administratifs et techniques a été garantie, la garde des enfants des soignants a pu être assurée pendant toute cette période critique grâce à un travail en commun avec les communes voisines de St Bauzile et St Vincent de Barrès et la Communauté de communes ARC. Nous avons participé à l'organisation de livraisons de produits locaux sur la place du village, la relation directe - producteurs consommateurs - présente de nombreux points positifs, cette crise l'a un peu plus démontrée. Les contacts pris auprès des personnes seules ou en situation de difficulté ont montré combien la relation sociale avec les voisins ou les proches a bien fonctionné dans notre commune rurale.

A la reprise des cours, en mai puis en septembre, il a fallu réapprendre à organiser l'accueil des écoliers (maintien des groupes, désinfection des matériels, ventilation, distanciation, masques...). Les enseignantes, les employées communales ont montré leur capacité d'adaptation et gèrent la situation dans le respect des protocoles proposés par l'Etat. Dans ce contexte et afin de faciliter la gestion de cette période particulière, nous avons recruté une personne supplémentaire pour renforcer le service et la surveillance de la pause repas.

Les enseignantes et leurs élèves ont répondu à l'appel du ministre suite à l'attentat des fascistes religieux sur un professeur de collège de la République. Les enseignantes, tous les élèves et plusieurs membres du conseil municipal étaient réunis dans la cour de l'école, quatre élèves ont lu un extrait de « La Lettre aux Profs de Jean Jaurès ». L'application des lecteurs et le respect glacial de la longue minute de silence ont montré combien ce douloureux événement a marqué la société, du plus petit au plus grand. La violence a franchi un cap supplémentaire avec l'attaque d'un passionné de la transmission des savoirs, les défenseurs de la République laïque sont visés, les élites au pouvoir font preuve d'une inquiétante réserve face à ce problème majeur.

La rénovation de la salle d'animation est terminée, le confinement a interdit son utilisation, je souhaite qu'il soit rapidement possible de profiter de cet espace lumineux et confortable pour partager des moments de convivialité.

L'aménagement du carrefour et de la route d'accès au village est en cours. La création d'un cheminement sécurisé facilitera le déplacement des écoliers jusqu'aux installations sportives.

Nous travaillons sur le projet de construction d'un bâtiment polyvalent près du terrain de foot, il pourrait accueillir des vestiaires pour les sportifs, un local pour le centre de loisirs, une salle associative et un espace dédié à une MAM (Maison pour assistantes maternelles). Lorsque l'avant-projet sommaire sera disponible vous serez invités à une rencontre de présentation et d'échanges.

Les conditions actuelles limitent les contacts, interdisent les réunions publiques. Nous devons attendre la stabilisation de la situation pour réactiver et finaliser le dossier PLU, vous serez conviés dès que cela sera possible à la dernière étape de concertation : le zonage.

Plus que jamais je souhaite à tous le partage des quatre piliers : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité. Je vous présente mes meilleurs vœux de paix, de bonheur, de santé pour 2021.

Alain Bernard



/// Secrétariat de mairie

Lundi /jeudi 13h30 - 17h

Mardi/vendredi 13h30 -18h

Mercredi 8h-12h

Téléphone 04 75 65 13 02

Mail : mairie.saintlagerbressac@wanadoo.fr

Permanence du maire sur rendez-vous : mardi de 14 à 18h

/// Le personnel communal titulaire

Angélique ANDRE / Gwénaëlle BINARD : secrétariat

Elisabeth DUSSERRE / Annie LALANNE / Marylène VEYRAC : entretien, garderie et cantine

Philippe FENOUIL / Yann ROUBI : entretien voirie et bâtiments

/// Stagiaires



Marine MICHEL,
service administratif
du 2 au 28 novembre
2020



Marek IFRAH,
restauration scolaire
du 23 novembre au
19 décembre 2020

/// Renforcement

En saison estivale, les espaces verts nécessitent un entretien plus régulier. Le renforcement de l'équipe technique permet le recrutement temporaire de jeunes étudiants du village.



Gatien SPRUYTTE,
espaces verts du 6
au 24 juillet 2020

Les conditions très particulières de travail imposées par le décret national COVID 19 et par le protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale ont amené les élus à renforcer l'équipe de restauration scolaire depuis le début de la deuxième vague de pandémie.



Jemaa CAILLEAU,
surveillance et
restauration
scolaire entre le 1^{er}
septembre et le 18
décembre 2020



À partir du 1^{er} mars 2020, Sandrine MARTIN, agent territorial, employée au SITSL, a remplacé Yasmina FAURE au poste de surveillance des enfants pendant la pause méridienne. Cette plage horaire, difficile à pallier par ailleurs, a permis la complétude d'un temps partiel. De 11h45 à 13h15, Sandrine a en charge la surveillance d'une trentaine d'élèves, dans la cour puis au réfectoire ; délicate mission que de surveiller les rangs, le lavage minutieux des mains, le maintien de l'ordre, la gestion des tensions et le respect des consignes ! 1h30 dense mais effectuée avec bonne humeur...



Site Internet

La commune se lance, le site devrait voir le jour en 2021, il est actuellement en cours de construction !

Une lettre d'information communale est transmise par voie dématérialisée chaque mois aux administrés qui en font la demande : comptes-rendus des conseils municipaux, actualités diverses à St Lager-Bressac et aux alentours ... Si vous n'êtes pas encore inscrits, n'hésitez pas à laisser votre adresse mail en mairie.

/// Infos utiles

Repas à domicile :

Communauté Communes Ardèche Rhône Coiron
8 av. Marcel Cachin – 07350 CRUAS
Tel. **04 75 00 04 11** – accueil@ardecherhonecoiron.fr

Ecoles RPI :

- St VINCENT-de-BARRES,
Directrice Stéphanie FONDANECHÉ
04 75 65 15 60
- St BAUZILE,
Directeur Jean-Michel RAVEL
04 75 65 92 79
- St LAGER-BRESSAC,
Directrice Stéphanie ROUSSEAU
04 75 65 93 94

SITSL (transport scolaire) :

Laetitia CHAGOUNOFF **04 75 65 94 93**
sitsl@wanadoo.fr

Liste des assistantes maternelles sur la commune

Mélanie GOUTEY, La Plaine
06 33 39 17 03

Sophie MARGERIE, La Gare
04 75 65 37 27

ALSH St-Lager-Bressac :

Pôle enfance jeunesse Lucie Aubrac
1 Place Jean Macé - LE TEIL

jestlager@ardecherhonecoiron.fr
Jean-Michel BOUCHON **04 75 50 07 08**

Chasse :

Président Marcel VINCENT
04 75 65 90 96 / 06 66 43 56 84

Piscine municipale :

Ouverture juillet-août **04 75 65 95 26**

/// Le saviez-vous ?

La commune de SAINT LAGER BRESSAC est propriétaire d'un certain nombre de bâtiments communaux et à ce titre, responsable de leur entretien.



| | |
|---|----------------------------|
| Boulangerie / 2 logements superficie totale 329 m ² | 27 Place de l'Église |
| Mairie / Salle de réunion / 1 logement à l'étage, superficie 200 m ² | 25 Place de l'Église |
| Ecole / cantine / garderie, superficie 830 m ² | 2 Place de l'Église |
| Eglise, superficie 750 m ² | Place de l'Église |
| Salle des fêtes, superficie 350 m ² | 21 Place de l'Église |
| Camping / bâtiment accueil, bloc sanitaire, restauration 270 m ² | 575 Route de la Plaine |
| Local bibliothèque / 1 logement attenant, 120 m ² | 5 Place de l'Église |
| Local technique / 1 logement à l'étage, 500 m ² | 450 Route de Partage |
| Maison Médicale / 3 logements sur 3 niveaux | 830 Route des Guingandes |
| 1 logement attenant à un terrain | 20 Chemin de la Grangeasse |
| Chaufferie bois | Place de l'Église |
| Espace Détente (Piscine, bi-cross, tennis, stade, volley, jeux d'enfants) | 240 Route de Partage |
| STEP « STation d'ÉPuration des eaux usées » filtres plantés de roseaux | 645 Route de Partage |
| Station de relevage | La Plaine |

/// Maire et Adjoints



Alain BERNARD
Maire



Josette VINCENT
Adjointe Finances et Personnel



Sylvain ASCARI
*Adjoint Affaires Scolaires
et Bâtiments*



Nathalie STOFFT
*Adjointe Communication
et Affaires Sociales*



Pierre LÉOUZON
*Adjoint Développement
Economique et Associations*



Bernard HAOND
Conseiller Délégué Voirie

/// Conseillers



Luc BARDINE



Mélisa BAUDRAND



Lydia CHEVAT



Laëtitia GRANDJEAN



Rachel PELLEGRIN



Jannick RIOU



Gaëtan ROBERT



Ludovic ROUSSON



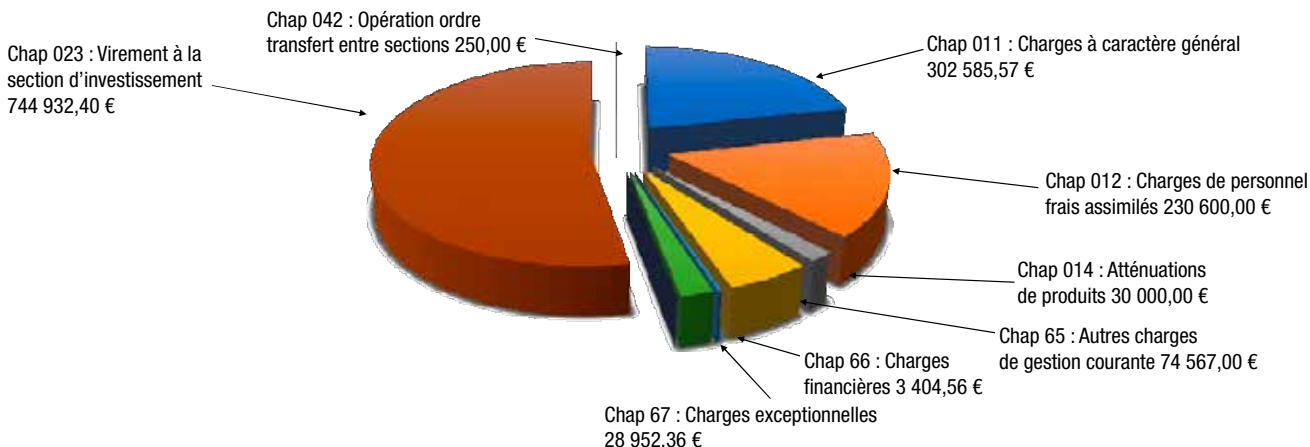
Valérie TEILHAS-BALME

Tous les conseillers municipaux constituent des relais de proximité avec qui il vous faut échanger : l'ensemble de l'équipe est à votre disposition.

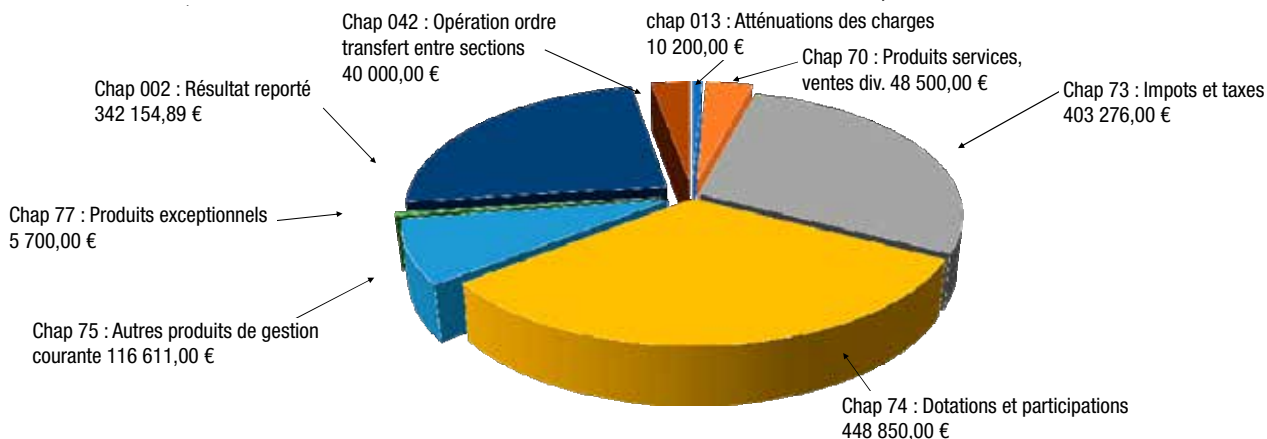


Commune

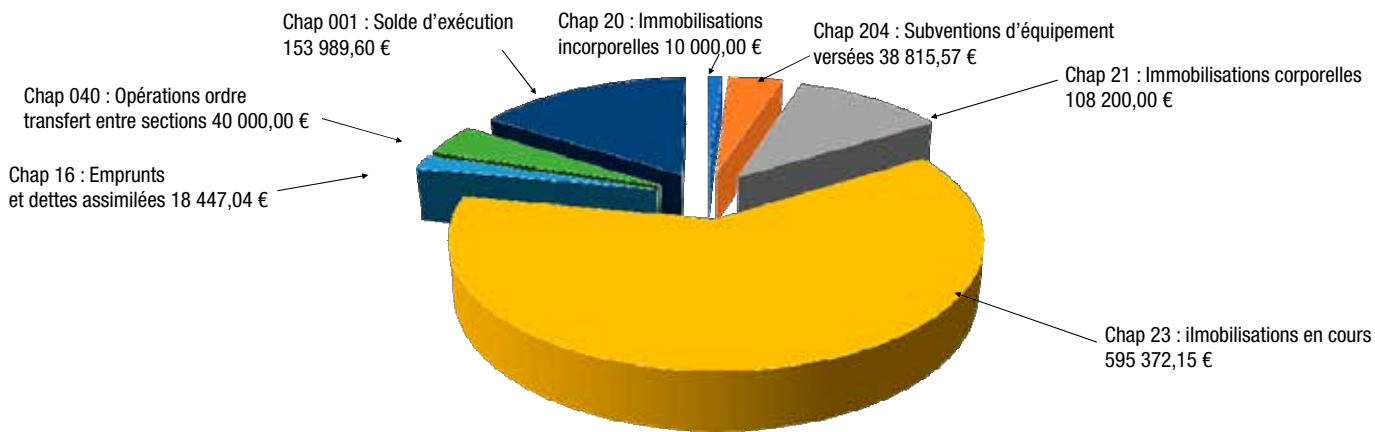
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 415 291,89 €



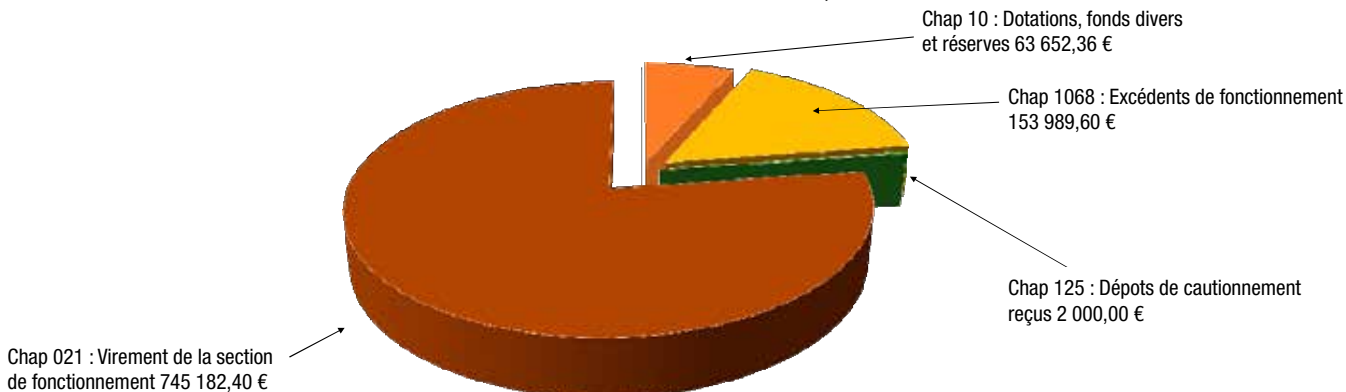
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 415 291,89 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 964 824,36 €

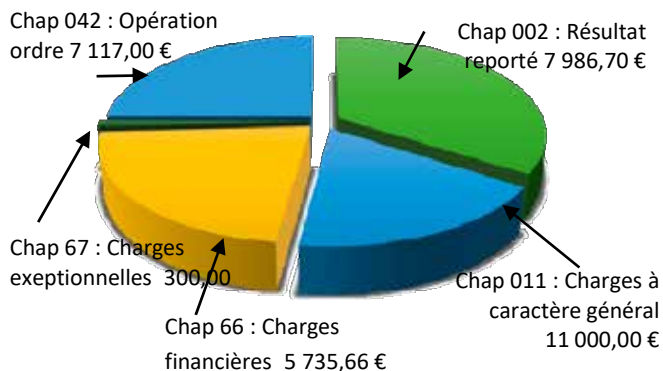


RECETTES D'INVESTISSEMENT : 964 824,36 €

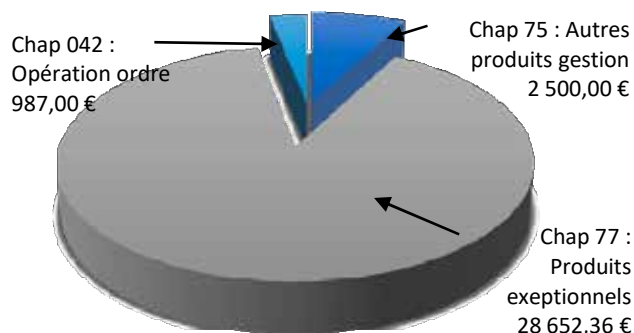


Chaufferie

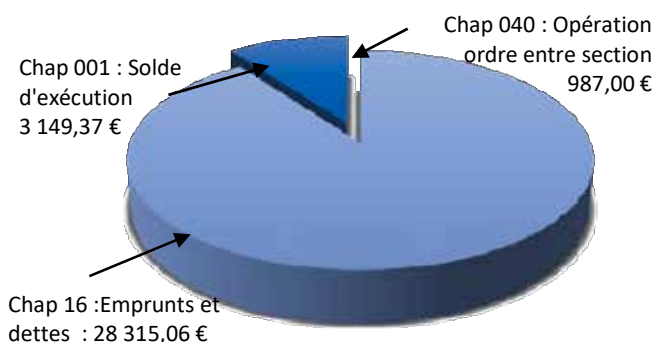
EXPLOITATION DÉPENSES : 32 139,36 €



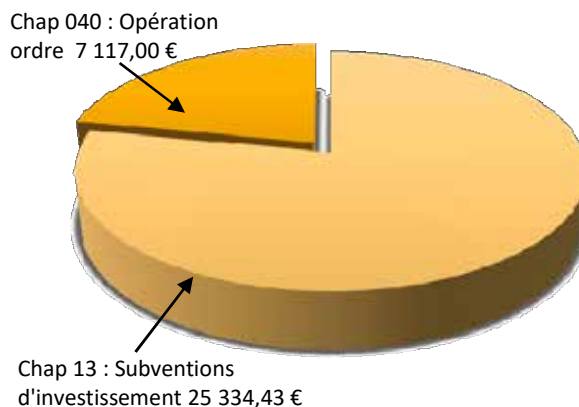
EXPLOITATION RECETTES : 32 139,36 €



INVESTISSEMENT DÉPENSES : 32 451,43 €

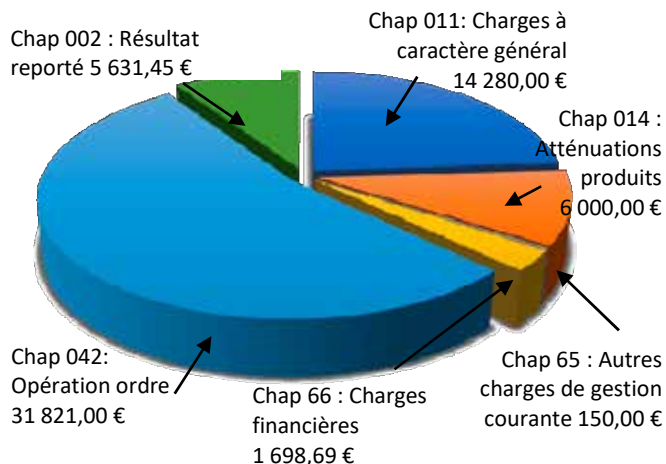


INVESTISSEMENT RECETTES : 32 451,43 €

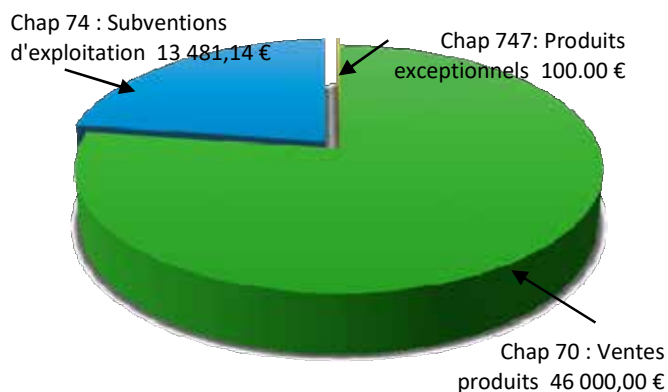


Assainissement

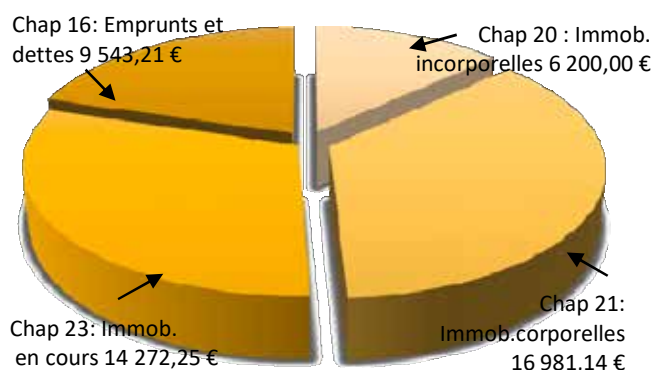
EXPLOITATION DÉPENSES : 59 581,14 €



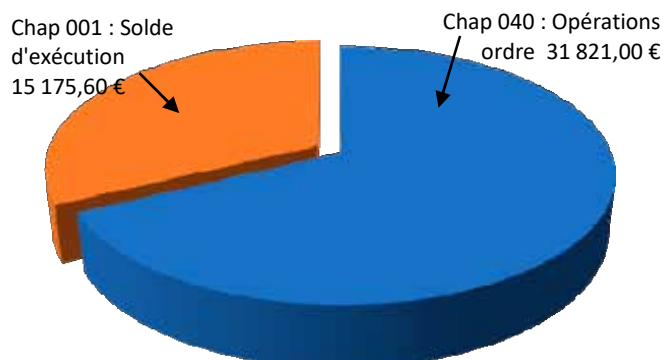
EXPLOITATION RECETTES : 59 581,14 €



INVESTISSEMENT DÉPENSES : 46 996,60 €



INVESTISSEMENT RECETTES : 46 996,60 €



État civil



/// Naissances

Malonn le 4 janvier, fils de Marine GERLAND et Mathias CHAREYRE, Brune

Laïa le 12 janvier, fille de Mélissa FAURE et Loïc DEBICKI, La Garenne

Carla le 14 janvier, fille d'Emilie ROCHE et Pierre ABELLAN, Le Vieux Saint Lager

Malo le 8 avril, fils d'Aurélien SEVENIER et Gaël GIRAUD, Pinet

Romy le 20 mai, fille de Coralie PINEDE et Nicolas VERNET, Champestève Ouest

Loréna le 6 juin, fille de Solène PALOT et Bruno RUIZ, La Gare

Johann le 13 juin, fils de Myrtille JEANNE et Joris BERNARD, Bressac

Sohan le 3 juillet, fils de Lisa CHABERT et Anoir ZIARE, Brune

Louise le 27 août, fille de Marion NODIN et Anthony CHAMBONNET, Rouvèze

Jade le 2 septembre, fille de Charlène CHAMBON et David ETIENNE, Richard

Léna le 1er octobre, fille de Magali MARIJON et Mickaël ALMEIDA, Le Planas

Garance le 6 octobre, fille de Morgane LECLERQ et Jordan POTELET, Rouvèze



/// Mariage

Aurélie COULET et Julien PONT le 26 juillet, La Gare



/// Baptême civil



Gabin PONT, le 26 juillet,
fils d'Aurélie COULET et de Julien PONT, La Gare

Carla ABELLAN, le 15 août,
fille d'Emilie ROCHE et de Pierre ABELLAN, Le Vieux Saint Lager

Anna PODGORSKI, le 24 août,
fille de Marine BLASSEL et Cédric PODGORSKI, La Plaine



/// PACS



Sara DAL PRA et Clément HAOND,
le 24 juillet, Chamonte



Coralie GALVANI et Yan CHANEAC,
le 8 septembre, Le Mazibet



Anaïs LEXTRAIT et Gabriel PHILIPPON,
le 7 octobre, Le Planas



Jade COCQUEREL et Quentin BERVOET,
le 30 octobre, La Grangeasse



Solène PALOT et Bruno RUIZ,
le 10 novembre, La Gare

/// Décès

Claude DELUBAC, le 26 novembre, Rouvèze

/// Travaux de débroussaillage et de nettoyage avec l'association Envibat du 17 au 20 février.

Synernat et Envibat

En 1995, une offre locale et permanente d'emplois d'insertion a vu le jour à Largentière avec Synernat, en appui de l'initiative du Conseil Général de l'époque. La volonté était alors de créer des «brigades vertes» répondant aux conséquences structurelles de la « mondialisation économique » (chômage et exclusion de masse).

Synernat et Envibat sont 2 entreprises sociales sous forme associative relevant du secteur de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) du fait de leur gestion de «chantiers d'insertion».

Elles appartiennent au secteur des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique).

Ces 2 entreprises sociales sont autonomes mais travaillent majoritairement avec des collectivités territoriales considérées le plus souvent comme des partenaires au projet socio-économique de la structure.

Entretien des routes : utilisation de 3,5 tonnes d'enrobé à froid.

Fauchage mécanique des accotements de routes du 12 mai au 22 juin.

Travaux d'entretien avec Gatien Spruytte du 6 au 24 juillet :

- Tonte aux abords du parking de covoiturage et du rond point de la Neuve, des aires à poubelles, du village, des terrains de sport et du cimetière .
- Désherbage des allées et des tombes au cimetière.

- Suite au tronçonnage et à l'évacuation des branches tombées sur la voirie après l'épisode neigeux du 14 novembre 2019.
- Tonte et débroussaillage aux abords du parking de covoiturage de la Neuve, de l'aire à poubelles et du carrefour de la D2 au Moulin du Geai et du pont submersible d'Ozon.
- Tronçonnage et débroussaillage des berges de l'Ozon en aval de la station d'épuration, dans le talus Nord du cimetière, en amont du pont de la voie verte sur le chemin entre le bas du Mazibet et Partage et sur l'ancien chemin de la Fabrique et Fontblachère.
- Nettoyage des rues de Brune et des ponts d'Ozon et du Fabricou.



ENTREPRISE ROBERT MACONNERIE

Robert Gaétan

artisan maçon



Neuf et rénovation toiture
clôture, VRD
aménagement extérieur



Quartier Le Mazibet

04 75 65 97 23

07210 St-lager-Bressac

07 60 28 22 02

/// Arrachage de l'ambroisie sur les accotements des routes et sur le domaine communal du 11 août au 11 septembre.

Cette action représente en moyenne 45 heures par an pour les agents techniques.

Pour le reste, ce sont les personnes privées qui ont la charge et la responsabilité du traitement de cette plante.

La loi prévoit mises en demeure, actions en justice et amendes pour tous.

Pour autant, nous préférons faire appel à votre esprit citoyen.

Agissons à notre mesure partout où nous le pouvons !

Quelques chiffres :

En 2016, près de 420 000 personnes d'Auvergne-Rhône-Alpes auraient eu recours à des soins médicaux et /ou pharmaceutiques suite à une réaction allergique à l'ambroisie. Ces soins qui ont donné lieu à un remboursement de l'assurance maladie représentent une dépense d'environ 23 millions d'euros.



Débroussaillage des bords de chemin de Lombard à Sichier avec l'aide de l'équipe des Chasseurs du Pas du Buis, le 4 septembre.



/// Travaux de voirie

Comme chaque année, des travaux de voirie sont envisagés par la Conseil Municipal. Sur proposition de M. HAOND Bernard et du technicien M. NURY Tony, un certain nombre d'opérations a été validé. Le 6 août dernier, un appel d'offres a été lancé, trois entreprises ont répondu. L'entreprise COLAS a été retenue pour un montant de 58 523.70 € HT.

Sous les directives du conducteur de travaux, M. Jean-Luc VABRE, les travaux ont débuté le 9 novembre dernier, par :

- La piscine : changement des bordures, décaissement, arrachage des racines, canalisation de l'eau pluviale, nouvel enrobé.
- Route du Vieux St Lager, remplacement de buses béton et remise en état de la chaussée
- Route de la Moze, réalisation de purges pour renforcer la chaussée , mise en place d'un tapis d'enrobé
- Route des Pontillons, reprise en grave émulsion d'un affaissement de la voirie
- Route de Pinet, réfection de la voirie en enrobé
- Brune, reprise des bordures à la sortie de Brune direction des Guingandes pour élargir la chaussée et faciliter le passage des cars.

Une deuxième tranche de travaux, route de la Gare, sera effectuée au printemps.



/// Partenariat avec le LEP de Chomerac

Lorsque le secrétariat de mairie s'est installé il y a 5 ans dans l'ancien presbytère, la distribution des pièces a permis le détachement d'une salle d'une vingtaine de mètres carré sans affectation définie. Elle aura servi jusqu'à ce jour de mi-stockage, mi-débaras !

Les élus ont souhaité aménager cet espace avec quelques éléments de rangements. L'idée de faire participer le LEP de Chomerac au projet a suscité une approbation unanime. Des contacts ont été pris, le dessein

a pris forme : quelques éléments de rangements simples et pratiques, un plan de travail et des placards d'un côté seulement de la pièce.

Le travail d'étude, de calcul, de fabrication s'est déroulé à l'école, en classe puis à l'atelier. Plusieurs échanges entre élus et enseignant auront permis le choix des matériaux et de l'agencement.

Au cours du mois de novembre, 6 élèves en classe terminale de Bruno VIRET, enseignant en menuiserie, au LEP Léon PAVIN, n'auront mis que

3 demies journées pour assembler les éléments de cuisine fabriqués à l'atelier. Le résultat est très satisfaisant. En raison du calendrier scolaire encombré, quelques travaux de finition se dérouleront en janvier.

Le partenariat Ecole – Administration publique aura permis à de futurs travailleurs la mise en pratique de leurs connaissances, un travail de qualité au bénéfice des deux parties ; si l'occasion se représentait, une coopération à renouveler.

/// Avis sur l'état sanitaire d'un arbre RD 22B Brune

Visite suite à l'arrachement d'une charpentière sur un platane

Avis mission paysage :

L'arbre concerné présente un chancre important avec une nécrose des tissus du bois ce qui peut expliquer la chute brutale de cette charpentière. Le même chancre est présent à la base de la seconde charpentière avec les mêmes risques mécaniques. Il serait prudent de prévoir rapidement l'abattage de cet arbre qui peut s'avérer dangereux pour les usagers.

L'ensemble des autres platanes de l'agglomération de Brune sur les communes de St Symphorien sous Chomeric et St Lager Bressac a été diagnostiqué visuellement. Les autres arbres sont globalement sains et vigoureux et aucun ne présente de symptômes de risques comparables à ce qui est arrivé avec le premier platane.





MTS
PLOMBERIE

COSTECHAREIJE Thibault
Plombier Chauffagiste

mts07.plomberie@gmail.com

06.63.52.84.78 Quartier Le Vieux Saint Lager
07210 Saint-Lager Bressac

Thibaud Quéré Services

Travaux - Entretien - Conseil
04.75.65.13.96 / 06.23.60.40.34








Petite
Maçonnerie -
Carrelage

Installation
Electrique

Plomberie - Création
ou rénovation de
Salle de bain

Aménagement
Maison - Pose de
Cuisine

Entretien des
espaces verts

Isolation
Placo
Peinture

« Au service de votre maison »

/// Intempéries et entraide spontanée

Habituellement c'est avec euphorie que nous accueillons la neige : elle évoque le retour insouciant à l'enfance avec luges, bonhommes de neige, batailles rangées dans les cours de récré, doigts gelés et joues rougies, promenades en famille. Bref, c'est une parenthèse enchantée dans le train-train quotidien.

L'année passée la féerie tourna au désastre : une neige précoce, lourde et collante s'abattit le 14 novembre sur les arbres encore habillés de leurs feuilles. Durant toute la nuit les craquements résonnèrent dans le silence : les branches lourdement chargées ne purent supporter le poids de la neige et se brisèrent. Le spectacle désolant découvert au petit matin provoqua une réaction immédiate : les bonnes volontés du village s'employèrent à dégager les chemins communaux. Huile de coude et matériel performant de broyage permirent ainsi de dégager l'ensemble de nos routes et chemins. A toute chose malheur est bon : ce fut l'occasion de passer des moments conviviaux autour d'un repas à la bonne franquette !



/// Travaux logement ancienne poste

Souvenez-vous, au siècle dernier de nombreux villages disposaient d'une poste et même parfois d'un logement de fonction attenant. C'était le cas de Saint-Lager-Bressac.

L'évolution des techniques de communication fut l'occasion à saisir pour réduire ces services à la population – services qui permettaient notamment aux personnes ayant des difficultés à se déplacer d'acheter des timbres, d'envoyer des colis et de gérer leur compte épargne. Désormais il faut se déplacer de plus en plus loin pour espérer trouver un bureau poste en cas de besoin... pour le reste, répondeurs automatiques et sites internet sont un passage obligé.

Il fut un temps pourtant où disposer d'une poste était un enjeu de première importance. En ce sens, la bataille fut épique entre Saint-Lager et Bressac. Rappelons que la poste était initialement située à Bressac en face de la gare. Ainsi, à Bressac il y avait la gare et la Poste et à Saint-Lager, la mairie et l'école. L'équilibre semblait respecté. Pourtant, au sein du conseil municipal constitué de 11 membres, 5 étaient de Bressac, 6 de Saint-Lager... Suite à un vote, que croyez-vous qu'il arriva ? C'est ainsi que la poste fut installée face à l'école !

Au village, la poste a désormais cédé sa place de façon fort judicieuse à la bibliothèque.



Bâtiment ancienne poste

L'appartement attenant est, quant à lui, en location. Des infiltrations d'eau ont rendu nécessaire un drainage autour du bâtiment.

Ces travaux ont été réalisés à la belle saison par l'entreprise Faure. Remercions la famille Teilhas-Balme qui a autorisé les engins de chantier à passer par son terrain pour effectuer ces travaux.

Côté sud, un parking réservé aux locataires a été aménagé. Quand le terrain a été stabilisé, un escalier a été créé pour permettre un accès indépendant à l'appartement.

Pour parachever ce travail il restera désormais à étanchéifier la terrasse du bâtiment.



Avant travaux



Après travaux

/// Rénovation de la salle d'animation

Cette salle témoigne d'une partie de l'histoire de notre village... Anciennement salle paroissiale, elle avait été construite par les habitants du village après la deuxième guerre mondiale. Les fermes de la charpente furent récupérées à Cruas. Rénovée par l'association de la paroisse elle fut achetée par la commune. Sa forme particulière ne cesse de surprendre et son évocation par les nombreux usagers locaux qui l'ont arpentée, ont dansé, bu et ri sur son sol suscitent toujours la même question amusée et perplexe : « Elle est toujours en pente ? ». Eh oui ! Elle est toujours en pente, d'ailleurs elle a fait des émules. Jalouse, la gare TGV de Saint-Marcel-lès-Valence a copié sur elle ! Guy Chambon, ancien instituteur au village, au fait de ses secrets, nous rappelle qu'elle a été imaginée par le curé de la paroisse d'alors, féru de théâtre. De ce fait, si vous observez bien, vous verrez que, non seulement son sol est en pente mais la scène aussi, en sens inverse ! Technique traditionnelle et astucieuse pour permettre à l'ensemble des spectateurs, où qu'ils soient dans la salle d'avoir une vision maximale de la scène. Une salle donc à la pointe du progrès !



Avant

Evidemment avec les ans son utilisation régulière et variée a provoqué sa dégradation. Une rénovation s'imposait, en particulier à cause de la réverbération acoustique particulièrement épuisante... C'est ainsi que sous la direction du cabinet d'architectes Carrillo du Pouzin, son isolation conforme aux nouvelles normes permet de faire d'une pierre deux coups. Trente centimètres de laine de verre sur les murs ont été couplés à un habillage absorbant la réverbération phonique.

Le plafond, abaissé et redessiné en trapèze de façon à laisser une partie des fermes apparente, est de ce fait doublement isolé. Ces caractéristiques permettent des économies de chauffage et un confort phonique nouveau.



Sous-station installée

Le chauffage, constitué de radiateurs suspendus, désormais relié au réseau de chaleur venant de la chaufferie bois resté jusqu'alors en attente, peut être programmé. Un bouton poussoir permet un chauffage immédiat en cas de besoin.



Pendant les travaux

Deux grandes baies vitrées, dotées de volets roulants électriques, ont été ouvertes côté Est. Eclairée par la lumière naturelle, l'utilisation de la salle est plus agréable durant la journée.

Nous avons jugé utile de la doter d'une installation vidéo et audio conforme aux standards aujourd'hui incontournables pour ce type de salle : écran rétractable à commande électrique, vidéoprojecteur, haut-parleurs intégrés dans le doublage du plafond, micro sans fil. Elle peut donc sans problème être utilisée comme salle de cinéma !



Après maintes discussions et hésitations, le sol a été simplement rénové : plus économique et suffisant pour son usage : le traitement phonique s'est avéré si efficace que l'ajout d'un revêtement lino au sol (au demeurant fragile et à la merci des poinçonnements) en devenait inutile. De nouvelles tables ont été achetées et les anciennes seront conservées pour être prêtées, à la demande, aux habitants du village ou utilisées pour les fêtes en plein air. De même, la cuisine a été repeinte et dotée d'un nouvel évier. Philippe Fenouil, notre employé communal a, quant à lui, repeint les toilettes, poncé et verni la scène. Des embouts en caoutchouc neufs garnissent les pieds des chaises.

Malgré la situation sanitaire, son utilisation est à nouveau constante : sa taille conséquente permet des réunions, avec distanciation, indispensables à la vie communale et diverses associations l'utilisent quand les consignes sanitaires le permettent : la compagnie « Jet d'encre » pour le théâtre, « Cirquambule » avec Mina Chichignoud, le yoga avec Julien Szeps, la sophrologie avec Blandine Mazet et la peinture avec « Les Arts du Temps Libre ».



/// A vos masques, prêts... distribuez !



Au début de la pandémie, l'utilisation du masque interpellait. Fallait-il le porter ? Devait-il être à usage unique ? En tissu ? Si les interrogations augmentaient, les stocks disponibles, quant à eux, diminuaient ! C'était à l'époque une denrée rare. Pourtant, à l'approche du déconfinement, de nombreuses voix clamaient que le port du masque était vivement conseillé, voire obligatoire dans certains lieux.

Soucieux de participer à l'effort national et en vue d'enrayer la propagation du virus, le Conseil municipal, dès le mois d'avril, a pris la décision d'offrir un masque en tissu à chaque habitant et ce, dès l'âge de 3 ans. La suite de l'histoire nous apprendra que ce choix local est devenu depuis une obligation nationale pour les personnes de 11 ans et plus, ainsi qu'à partir de 6 ans dans les écoles.

Grâce à la solidarité entre collectivités, la commune a pu être livrée début mai. Le service administratif et des bénévoles ont procédé à la mise sous pli et dès le 5 mai les élus se sont chargés de la distribution. Cette organisation rapide et efficace a été reconduite 15 jours plus tard lorsque les masques offerts par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes ont été livrés.



*Pains spéciaux
Viennoiseries & pâtisseries
Boissons chaudes & fraîches
Pizzas & Hamburgers sur commande*

Saint-Lager-Bressac
Place de l'Eglise

Pain fabriqué à l'ancienne

- ☞ Pain au levain
- ☞ Farine biologique semi-complète
- ☞ Pétrissage manuel
- ☞ Teneur réduite en sel

Mardi, Mercredi, Jeudi
8h-12h / 16h-18h30
Vendredi, Samedi et jours fériés
8h-13h

Commandes par mail : bou.lager@hotmail.fr

Fruits, légumes et produits locaux de saison



Nelly Verger
06 89 38 20 24
contact@dupreauverger.com

Commande Livraison

Stand saisonnier au parking de la Neuve, aire de covoiturage du Planas, de **Juin à Septembre**.

Produits frais de producteurs de la Drôme et de l'Ardèche

 www.dupreauverger.fr

SARL IMMOCLAM
Agence Immobilière - Promoteur - Lotisseur
www.immoclam.fr

Pascal VIGNOLES
Agent Commercial Immobilier
p.vignoles@immoclam.fr
06.84.55.96.32



12 Place Jean Jaurès
26250 LIVRON

04.75.80.97.37

/// Réflexion : Masculin ou Féminin, qui l'emporte ?

En français, chaque nom commun a un genre – masculin ou féminin. Tout est défini, établi, sexué pourrait-on dire. Mais qu'en est-il alors pour le terme de « Covid » ou « Covid-19 » ? Tantôt utilisé au masculin, tantôt au féminin, ce mot pourrait-il être un hermaphrodite linguistique ?

Difficile de lutter contre un ennemi que nous n'arrivons pas à nommer. Ne pas nommer quelque chose est-ce nier son existence ou bien au contraire admettre sa toute-puissance ?

Les immortels ont tranché le 7 mai 2020. L'Académie Française a rappelé que « Covid » était un acronyme, c'est-à-dire un sigle qui se prononce comme un mot ordinaire. Or, ce qui définit le genre d'un acronyme (ou d'un sigle) c'est le genre du noyau (autrement dit le nom principal ou encore le mot clef).

Nous disons, par exemple, la SNCF (société nationale des chemins de fer français) et non le SNCF parce que le noyau de ce groupe, soit « société », est féminin. De la même façon, nous parlons d'un OVNI (objet volant non identifié) et non d'une OVNI, le noyau du groupe « objet » étant masculin.

Alors qu'en est-il pour le terme « Covid », acronyme de « Coronavirus Disease » ?

Nous voici bien avancés, il s'agit d'un groupe de mots anglais. Peu importe, une solution a déjà été trouvée. On parle bien du « FBI » au masculin ou de la « CIA » au féminin. Nous faisons donc une traduction littérale et une fois encore, nous retenons le genre du noyau du groupe pour déterminer si l'acronyme ou le sigle est féminin ou masculin. Ainsi, le groupe de mots « Federal Bureau of Investigation » se traduit par le « bureau fédéral d'enquêtes » dont le noyau « bureau » est masculin.



« Coronavirus Disease » se traduit en français par « maladie au coronavirus ». On constate que le noyau « maladie » est un nom commun de genre féminin.

Ainsi, pour être exact, nous devrions donc dire la « Covid-19 ». Élémentaire, mon cher Watson !

Voilà, nous sommes venus à bout de cette bataille linguistique, qu'en sera-t-il de la guerre médicale ?



/// Quand la Covid-19 a bouleversé nos habitudes...



Taga fruits proposa chaque semaine un panier de fruits et légumes.

L'émergence de la Covid a bouleversé nos habitudes d'achat de denrées alimentaires et a étrangement favorisé l'émergence de la vente de proximité dans nos villages. C'est ainsi que tous les vendredis, la place du village se transformait en marché.



Nous avons pu aussi découvrir les nombreuses et originales productions issues de notre village ou des alentours. Ce mode de consommation qui valorise les produits du terroir survivra-t-il à cette crise ? C'est plus que souhaitable car il contribue à réduire les circuits de distribution et offre des débouchés nouveaux aux producteurs locaux, pour des produits souvent bio et d'excellente qualité, issus d'un savoir-faire traditionnel.



Joël Brunel du « Panier choméracois » vient en renfort et livra les commandes sur la place de l'Eglise.

**Rond Point de la Neuve
(Brune)**

**Marché
Paysan
d'ici !**

**Vendredi
-16h à 19h-
de avril à
décembre**

Légumes, produits laitiers de chèvre et brebis, farine, huile, légumes secs

Fermes du territoire:
GABC Ferme commune, Jardin de Bruno et Joris Bernard



C'est ainsi que de jeunes agriculteurs de Saint-Lager-Bressac et de Saint-Symphorien-Sous-Chomérac proposent désormais leurs productions tous les vendredis au rond point de la Neuve.



Mathieu Masson
de Saint-Symphorien-Sous-Chomérac



Joris Bernard
de Saint-Lager-Bressac



Emilie Durand
de Saint-Symphorien-Sous-Chomérac



/// Adressage : la mise en place

Cette opération lancée à l'automne 2019 vient d'être finalisée.

En juillet, les panneaux des voies ont été mis en place par une entreprise locale.

En septembre, les plaques numérotées ont été distribuées lors de permanences tenues par les élus, ou remises à domicile.

RAPPEL : La nomination des voies et la numérotation des maisons a pour objectif : la rapidité d'intervention des services d'urgence, l'efficacité d'acheminement du courrier et des colis, l'optimisation des services (services à la personne, déploiements des réseaux), la généralisation de l'usage des GPS, le déploiement futur de la fibre optique.

Aussi, il est important que chaque administré appose sa plaque numérotée afin que ces objectifs soient pleinement atteints.



« Quand on partait de bon matin,
Quand on partait sur les chemins,
A bicyclette »

/// Bonus écologique vélo à assistance électrique

Aides de l'Etat et d'une collectivité locale

Le montant de l'aide de l'Etat complète le montant de l'aide allouée par une collectivité locale au titre du même cycle à pédalage assisté, sans jamais lui être supérieur.

Dans tous les cas de figure, le cumul des deux aides (aide de l'Etat versée par l'ASP et aide allouée par une collectivité territoriale) est au maximum égal au plus faible des deux montants suivants :

- 20 % du coût d'acquisition du cycle à pédalage assisté toutes taxes comprises
- 200 €

Le conseil municipal de St-Lager-Bressac a décidé, lors de sa séance du 25 février 2020, de participer à cette opération : le montant de l'aide accordée et réservée aux administrés est fixé à 50€ par cycle.

Pour les conditions d'éligibilité, les caractéristiques du vélo, les démarches, les formalités, voir sur le site de l'ASP (Agence de Services et de Paiement)

<https://www.asp-public.fr>

et se rapprocher de la mairie.

Aide du Conseil Départemental de l'Ardèche

Dans la démarche « l'Ardèche en transition » le Département s'est engagé à soutenir et développer les modes de mobilité douce, notamment le vélo en favorisant sa pratique dans un usage quotidien ou utilitaire.

La prime pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) relève de cette ambition et doit permettre aux Ardéchois(es) de se doter d'un nouveau moyen de déplacement.

Cette opération lancée en 2020 est reconduite en 2021, mais limitée à 1000 dossiers.

L'aide est plafonnée à 200€, le prix du VAE inférieur ou égal à 2500€ (pas d'aide si supérieur).

Pour en bénéficier, il faut être majeur, résider sur le département et effectuer l'achat du VAE auprès d'un vélociste ardéchois (liste sur le site).

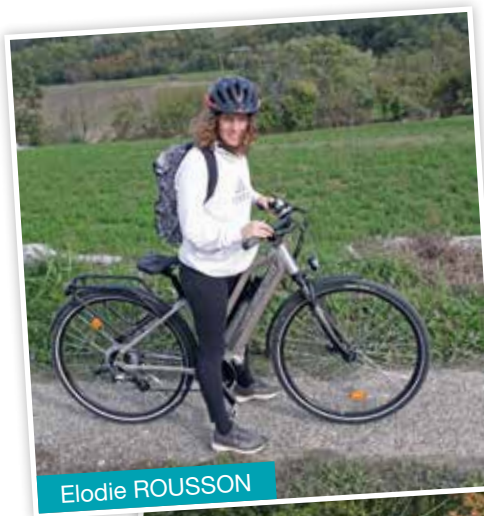
Les demandes doivent être uniquement faites sur le site

<https://www.ardèche.fr>

en remplissant le formulaire en ligne et en joignant les pièces demandées (carte d'identité recto/verso, justificatif de domicile, facture postérieure à juin 2020, RIB).



Angélique et Albino ALVES



Elodie ROUSSON



Bernard SZOT

Simplification du geste de tri : Tous vos emballages se trient !

Mémo-tri!

Emballages et papiers



Cartonnettes



Briques alimentaires



Barquettes, boîtes, films,
pots, tubes, sacs, sachets.



Bouteilles et flacons
en plastique



Bouchons, capsules, couvercles,
petits emballages métalliques.



Emballages métalliques



Papiers



Verre



Et les cartons ?



Même Tintin en perd son calme...

Répetons que les cartons peuvent être mis dans le conteneur à papiers et emballages. Ils ne sauraient être déposés à même le sol. Bien sûr c'est fastidieux, il faut les plier et les découper pour les glisser dans les conteneurs, mais enfin ça vaut mieux que de transformer les aires en dépotoirs... Vous pouvez bien sûr aussi à l'occasion d'un déplacement les déposer aux déchetteries de Privas et de Cruas.

D'autre part, pour les encombrants, la commune propose depuis toujours un service d'enlèvement à domicile une fois par mois : il suffit de venir s'inscrire en mairie...

Il est désormais inutile de séparer les papiers, les cartons et les emballages !

Habitué que nous étions à séparer le papier d'autres emballages, les nouvelles consignes nous ont déstabilisés : pourquoi mettre tous les types d'emballages et les papiers, même sales, dans le même conteneur ? Tout simplement parce que le centre de tri, où ils sont déposés en vrac, est désormais équipé de machines ultramodernes capables de trier ces déchets afin de les recycler.



Que dire qui n'ai pas déjà été écrit, décrié, répété ? Les riverains se fâchent, s'insurgent, appellent le secrétariat de mairie... pour malheureusement peu de résultat !

Les agents de collecte de la CC ARDECHE RHONE COIRON ramassent deux fois par semaine les conteneurs, les agents techniques de SAINT LAGER BRESSAC 1 fois par mois proposent de venir chercher vos encombrants, une entreprise deux fois par an est missionnée pour laver les bacs...

Pourtant les incivilités sont toujours à déplorer, le comportement de certains citoyens est insupportable, inexcusable et stupide !

Le tri vous semble incompréhensible ? Pourtant il est encore plus simple ! Plus que deux bacs distincts : le vert pour le verre et le jaune pour tous les emballages, cela concerne bien tous les pots et boîtes, les barquettes, les films, les sacs, sachets et suremballages.

Merci à ceux qui font l'effort.



/// Office de Tourisme Intercommunal : animations estivales

En partenariat avec Le Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional, l'Office de Tourisme Intercommunal a proposé, en saison estivale, des visites de villages au patrimoine intense, des jeux de piste et animations en famille, des balades terroir et savoir-faire. Un programme très complet et souvent gratuit pour tous les habitants de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

A Saint-Lager-Bressac, la voix douce de la Payre a été le théâtre de jeux de piste les 16 juillet, 6 et 27 août. Les enfants et leur famille, accueillis par une animatrice de l'office de tourisme, se voyaient remettre un plan et quelques indications. Ils devaient effectuer les défis indiqués



sur des balises dissimulées sur la voie douce. A chaque étape, les participants relevaient une lettre - lettre nécessaire pour recomposer le mot mystère. En fin de parcours, en échange du mot mystère, une petite récompense était offerte. Cette activité ludique a permis à chacun de passer un agréable moment.

Défis

en famille !!!

Mode d'emploi :

1. A l'aide du plan, cherchez les balises le long du parcours, puis réalisez le défi correspondant à l'image dans votre cocotte.
2. Une fois la mission accomplie, retournez la balise pour découvrir la lettre du mot de passe.
3. Rendez-vous au point de départ et donnez le mot de passe.

Si vous n'avez pas trouvé toutes les lettres, pas d'inquiétude, la réponse est écrite au dos de la cocotte.

Mot de passe :

Les balises à trouver!

E
O
S
S
I
K
E
S

?

/// La bibliothèque...intercommunale

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la bibliothèque de St Lager Bressac fait partie du réseau de lecture publique de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC) avec 2 médiathèques (Le Teil, Cruas) et 12 bibliothèques sur les autres sites de l'intercommunalité dont St Lager Bressac. La culture est une compétence directe de la Communauté de communes et, à ce titre, elle cherche à unifier le fonctionnement des bibliothèques et à les mettre en réseau.

Le bâtiment de notre bibliothèque reste communal mais le fonctionnement, les animations, les manifestations, les conditions d'accès sont tout de même soumises à l'approbation de notre Communauté de communes. Les projets doivent être formalisés et budgétisés auprès de celle-ci par les bénévoles. C'est une nouvelle façon de travailler pour la petite équipe de volontaires.

A ce jour, la mise en réseau, c'est-à-dire, un même logiciel qui permettra d'accéder avec une seule carte à un fonds riche de plus de 55000 documents sur l'ensemble du territoire, n'est pas encore effective pour St Lager Bressac. Les réunions de travail sont en cours, on parle d'une réalisation pour fin 2021.

En attendant, Martine LEGRAND et son équipe de bénévoles continuent d'animer avec beaucoup de ferveur notre bibliothèque. Le budget, alloué par ARC, sert à l'achat de nouveaux romans ou parutions de tout genre (cuisine, bricolage, bd, mangas...). C'est la nouveauté qui marche auprès des lecteurs. Les nouvelles acquisitions sont exposées pleine face mais il ne faut pas oublier pour autant les classiques. Tout cela est un savant dosage dans le choix des livres. Le Bibliobus a été remplacé par une navette qui permet de renouveler le fonds pour partie jusqu'à 4 fois par an avec la Bibliothèque Départementale.



Les résultats sont là : un nombre croissant des inscriptions, passées d'une soixantaine il y a trois ans à près de 110 lecteurs cette année, dont une trentaine d'enfants. Pour les plus petits, dès que les conditions sanitaires le permettront, l'activité des bébés lecteurs, en collaboration avec le RAM, reprendra au rythme d'une matinée tous les mois ; il permet l'accueil à la bibliothèque des plus petits jusqu'à 3 ans, accompagnés de leur maman ou des assistantes maternelles. C'est une façon de les éveiller au monde des livres par la lecture et des moyens ludiques. L'équipe actuelle a constaté que les

enfants, en général, sont attirés par la bibliothèque jusqu'à 10/11 ans, mais qu'ils s'en désintéressent après cet âge : une réflexion est donc menée pour essayer d'attirer à nouveau cette tranche d'âge. D'autre part, le souhait est de continuer à organiser des événements et à mettre en lien toutes les bonnes volontés des différentes associations avec le soutien sans faille de la commune chaque fois que c'est nécessaire.

Après une pause forcée de mi-mars à mi-juin, Covid-19 oblige, la bibliothèque a réouvert avec des conditions d'accueil adaptées bien sûr. Et, depuis le 1^{er} octobre, un nouvel horaire est à l'essai : ouverture le vendredi soir de 16h à 18h au lieu du samedi matin. Pas de changement le dimanche de 10h30 à 12h. Venez nombreux et nombreuses, l'accès de la bibliothèque est libre et gratuit. Et si le cœur vous en dit, sachez que les bénévoles sont toujours bienvenus pour transmettre l'amour des livres et de la lecture.

Contact : Martine LEGRAND

06 82 16 50 09 ou par courriel bibliothequesaintlager@orange.fr

/// L'accueil de loisirs intercommunal à St Lager Bressac

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC) propose un accueil de loisirs pour les enfants de 4 à 12 ans sur le site de l'école à St Lager Bressac pour toutes les vacances scolaires sauf à Noël. Les inscriptions se font en ligne sur le site de l'ARC.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le responsable du site de St Lager Bressac :

Jean-Michel BOUCHON, à l'adresse mail jestlager@ardecherhonecoiron.fr

Voici un panel des activités variées (sportives, manuelles, culturelles, ...) qui ont eu lieu cette année.

Hiver :

Muséal à Alba, karting à Valence, sorties neige à Villars de Lans et La Chavade, cinéma à Cruas, mini-golf et Laser Park à Valence, escrime sur site, sculpture de ballons ...



Printemps :

Seulement un point accueil a été organisé à l'école de Saint-Vincent de Barrès pour les enfants des personnels soignants avec le personnel des crèches et du service jeunesse de la Communauté de communes.



Été :

Accueil limité à 2 groupes de 10 enfants au sortir du confinement et mise en place d'un protocole sanitaire.

Tir à l'arc, sarbacane, trottinette sur la voie verte, journées Pays d'Art et d'Histoire, création de marionnettes et mini-représentation avec la Cie E.Valantin du Teil, initiation batucada, yoga, piscine à St Lager Bressac.

A noter que les enfants ont participé avec enthousiasme et talent à la décoration du village pour le passage du Tour de France. C'était une demande de la commission associations de la mairie. Ils ont peint des maillots en bois, des vieux vélos qui ont été installés sur le rond-point de La Neuve. L'empreinte de leurs mains et leurs prénoms ont été exposés au centre du village sur le futur passage du Tour. Merci aux enfants !



Automne :

Retour à une capacité d'accueil à 32 enfants. Travaux manuels dans l'esprit « récup », yoga, expression autour de la BD, spectacle avec Cie.E.Valantin, sortie en centre équestre, randonnée autour du village, cinéma au Teil,...

/// Qu'est-ce-qu'une pépinière d'entreprises?



Une pépinière d'entreprises est une structure d'accueil, d'hébergement et de services aux entreprises en phase de création ou âgées de moins de deux ans.

Quels sont le rôle et les missions d'une pépinière d'entreprises ?

Les pépinières d'entreprises ont été créées pour favoriser la création d'entreprises en offrant des solutions concrètes aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises. Le principe est celui de la mise en réseau, du partage et de la mutualisation des coûts.

De nombreuses pépinières d'entreprises ont été créées à l'initiative des communautés de communes ou d'agglomérations depuis les années 1990. En effet, les pépinières relèvent de la compétence économique des structures intercommunales. Les régions, quant à elles, ont pour mission de gérer et animer les réseaux de pépinières d'entreprises.

Deux sites existent en Ardèche Méridionale :

Ces pépinières ont pour mission de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises : ateliers pratiques, permanences d'experts, rencontres et suivi, mises en relation... C'est essentiellement un lieu de ressources pour les entrepreneurs. L'Espélidou et Le Faisceau Sud accueillent des entrepreneurs de tous domaines d'activité, soucieux de rompre leur isolement, de dissocier leur vie privée et professionnelle, de travailler dans des conditions optimales, de favoriser leur intégration dans le tissu local et souhaitant bénéficier d'un accompagnement et de conseils quotidiens.

90 entreprises ont été accueillies au sein des pépinières d'entreprises depuis leur ouverture, ce qui représente
205 emplois créés, 52 entreprises se sont installées sur le territoire à l'issue de leur passage en pépinières.



- L'Espélidou, 555 chemin des Traverses à Lachapelle-sous-Aubenas, possède 22 bureaux et 8 ateliers.

Pépinière l'Espélidou
04 75 36 37 00
www.lespelidou.fr



- Le Faisceau Sud, 2 rue du Faisceau au Teïl, possède 4 bureaux et 4 ateliers.

Pépinière Le Faisceau Sud
04 75 39 89 10
www.faisceau-sud.fr

Le frelon asiatique



**2020 : PRISE EN CHARGE DE LA DESTRUCTION
DES NIDS PAR LA CC ARDÈCHE RHÔNE COIRON***
Vous pensez avoir découvert un nid de frelons asiatiques ? Contactez-nous :

Pascal Binon : 06 08 92 26 67 / www.lefrelon.com

*Dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée

Une colonie de frelons asiatiques peut être très dangereuse si on dérange le nid.
N'essayez pas de le détruire vous même.
Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 mètres.

Le CAMPING Les Civelles d'OZON



Le camping Les Civelles d'Ozon est ouvert 12 mois de l'année.
Composé de 44 emplacements herbeux, plats, ombragés et délimités sur 1,4 hectare, il permet à tous, ouvriers ou vacanciers de se relaxer.
Loin des foules et du bruit, le calme et la tranquillité sont privilégiés, ainsi que le confort et le bien être !

Une restauration à la carte vous est proposée au Snack du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours.

Besoin d'air et de tranquillité ?

La famille Coquelle Malle vous accueille du 1^{er} janvier au 31 décembre. Que vous soyez vacancier amoureux de nature et de bien-être, que vous soyez de passage à 10 min. de l'autoroute A7, ou que vous soyez en déplacement à 10 min. de Cruas....

Le Camping Les Civelles d'Ozon est situé entre **Privas, capitale du marron**, et **Montélimar, capitale du nougat**.

La famille Coquelle Malle vous propose aussi : **Le Camping Family des Issoux** en Ardèche

CAMPING LES CIVELLES - Famille Coquelle Malle - 07210 Saint-Lager-Bressac - Ardèche

Tél. : +33 (0)4 75 65 01 86 - Portable : +33 (0)6 20 03 09 41

Tél. : +33 (0)6 46 25 91 60 - Portable : +33 (0)6 64 93 11 73

✉ familyscampinglescivelles@gmail.com

/// Argh! Un blob (dans mon jardin) !

Peut-être en avez-vous un aussi sans le savoir... ça ressemble à des œufs brouillés, ça se répand par terre parmi les feuilles... et voilà que ça envahit votre jardin ! C'est quasiment immortel en laboratoire, nous dit Audrey Dussutour, chercheuse au CNRS, spécialiste de la chose ! Car comment définir cette créature que vous pouvez sécher au séchoir, oublier pendant deux ans dans un tiroir et réanimer en l'aspergeant d'eau ?

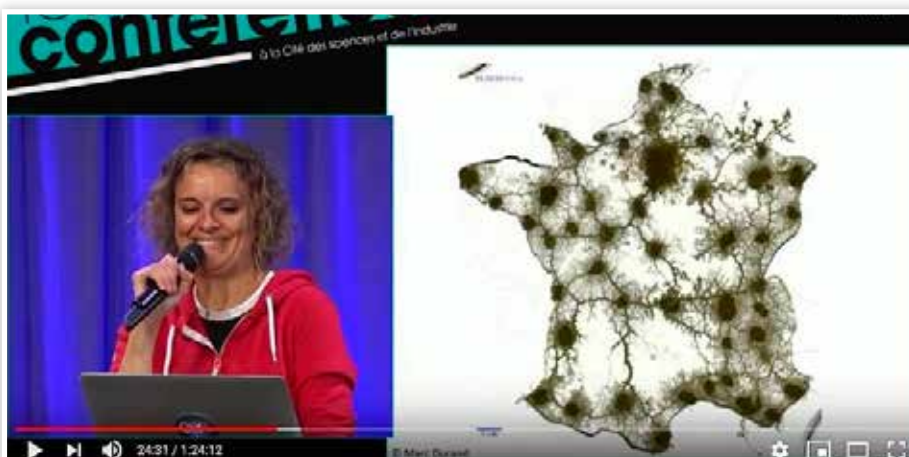
Animal ? Non bien sûr ! Végétal ? Que nenni ! Champignon ? Eh non, nous dit Audrey ! Il s'agit d'un être monocellulaire doté d'une infinité de noyaux mais qui se déplace, pour peu que les limaces n'en fassent pas leur repas, grâce à un réseau veineux qui se contracte régulièrement et provoque la circulation alternée de liquide cytoplasmique !

Ça n'a pas de cerveau, mais une mémoire sensationnelle, c'est capable de tisser une toile plus rationnelle que le métro de Tokyo pour trouver de la nourriture, ou d'optimiser ses déplacements mieux que le TGV : pour partir à Toulouse chercher des cornflakes, pas besoin de passer par Bordeaux en partant de Paris ! Ça aime les céréales (ils aiment vraiment les cornflakes !), les tomates, les champignons, mais ça déteste le sel, le café et la quinine !

Blob, rien que blob, absolument blob, incapable de rentrer dans les cases humaines mais bien vivant et terriblement astucieux : il contourne les obstacles, peut fusionner avec un autre blob et lui transmettre ses apprentissages. Quand les conditions de survie viennent à manquer (absence d'humidité ou trop de lumière) pas de souci, il peut se reproduire : ses noyaux se transforment en spores qui vont à la recherche d'autres spores de sexes différents... oui oui au pluriel ! Car il peut s'éclater avec... 720 autres sexes de son espèce !



Physarum polycephalum, tel est son nom scientifique ! Mais Audrey Dussutour l'a baptisé avec humour « blob » en référence à un film de 1958 avec Steve McQueen, où une substance extraterrestre gélatineuse et malfaisante envahit notre monde !



Vous voulez tout savoir sur le blob ? Consultez cette sensationnelle conférence d'Audrey Dussutour qui, avec une modestie pétillante et une rigueur implacable nous rappelle, en conclusion, que des études apparemment inutiles peuvent permettre de grandes avancées scientifiques.

<https://www.youtube.com/watch?v=APgTB1SvKWo>

/// L'Année scolaire particulière... photo de classe particulière !

Pour que les enfants puissent avoir un souvenir de leur année de classe 2019-2020, l'Association des Parents d'Elèves a réfléchi à un moyen d'obtenir une photo de classe.

Le choix s'est porté sur le site sécurisé « maphotodeclasseconfinée.fr ». Chaque famille a dû prendre en photo son enfant et envoyer cette photo depuis la maison.

Pour ce faire, l'Association des Parents d'Elèves a demandé l'aide des enseignants pour contacter tous les parents. Les enseignants des enfants ont fait parvenir un mail pour expliquer la marche à suivre. Il suffisait aux parents de prendre le plus beau portrait de leur enfant et de suivre les instructions données dans le mail.

Le site s'est occupé de rassembler les photos et de créer un trombinoscope par classe.

Cette photo de classe numérique était téléchargeable au prix de 2 € (1€ par photo était reversé à la recherche médicale sur la Covid-19). Le téléchargement des photos a été offert aux équipes enseignantes du RPI.

Une excellente idée pour marquer une année scolaire particulière que cette photo de classe confinée !



/// L'APE

L'année avait bien commencé avec plusieurs animations proposées par les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves.

- Soirée Halloween,
- Vente de chocolats de Noël,
- 2 Animations pour Noël (une journée créative puis le marché de Noël avec la vente de sapins)
- Le loto.

Puis ils ont été stoppés dans leur élan, en raison du virus et cela est fort dommage car ils avaient beaucoup de nouveaux membres motivés et une belle dynamique se faisait sentir.

L'assemblée générale de l'APE s'est tenue le 30 septembre. Le bureau a été renouvelé et le bilan financier a été présenté. 7300€ ont été reversés aux écoles du RPI.

L'équipe espère proposer des activités et des animations dans le respect des gestes barrières et protocoles sanitaires. Le calendrier n'a, à ce jour, pas encore été défini car il est difficile d'avoir une visibilité à long terme.

Cette année sera très particulière, alors ils ont besoin de vous !

Pour soutenir nos écoles, récolter des fonds pour organiser des sorties, financer des projets scolaires et partager des moments conviviaux, n'hésitez à les rejoindre.



Bureau de l'APE



Loto 2020



Marché de Noël

Contact mail :
ape.rpi07@yahoo.fr
Page Facebook : Ape RPI

/// Un présent pour le passage au collège

Ils étaient les plus grands de la cour d'école, ils vont être les petits au collège. Cette année, 6 élèves ont reçu une calculatrice pour leur entrée au collège.

Selena Oltay, Samuel Teilhas-Balme, Mathys Veyrac, Sophie Cruz Das Neves, ainsi que Salomé Aubailly et Antoine Huguet; absents sur la photo.

La municipalité les félicite pour leur passage en 6^e.



Remise calculatrice 2020

/// L'éducation et la laïcité nuisent gravement à l'obscurantisme

Horreur, effroi, sidération, tels sont les sentiments qu'a suscité l'ignoble assassinat de Samuel Paty. Quel Dieu peut cautionner une telle abjection, le massacre d'un homme, pour le simple fait qu'il faisait son travail ? Celui que lui dictait sa fonction d'enseignant : transmettre les valeurs qui président à notre république : la liberté, l'égalité, la fraternité, garanties par la laïcité dans l'enceinte de l'école, institution primordiale de notre démocratie.

Il y a quelques années, lors du déménagement des archives de notre commune, nous avons découvert, non sans émotion, un modeste petit livre, à la couverture sobre, édité avec du papier de peu de valeur. Pas de fioritures pour cet immense petit livret qui définit un des fondements de la société française : la laïcité.

« La séparation des Eglises et de l'Etat »

Loi du 9 décembre 1905

Tel est son titre. A lui seul il résume des siècles de notre histoire : pour trouver enfin la paix, pour que cessent la terreur et les massacres à l'échelle de tout le pays et singulièrement dans notre département, où le souvenir des terribles guerres de religion est encore vivace.

Ce seul titre, dans sa géniale simplicité, fixe les règles de notre vivre ensemble. L'Etat n'a pas de religion officielle : il les respecte toutes mais n'en reconnaît aucune. Notons le pluriel « Eglises ». Il laisse le champ aux traditions religieuses de notre pays mais par anticipation, par cet esprit génial d'universalisme de ses rédacteurs, il permet d'accueillir n'importe quelle autre croyance pour peu qu'elle ne se mêle pas de dicter sa loi à l'Etat.

Ce seul titre est un apaisement et suffit aujourd'hui encore, à lui seul, à fixer les règles de notre société.

« Article premier - La République assure la liberté de conscience. »

Par sa simplicité lumineuse le terme « conscience » complète le titre et rappelle cette liberté fondamentale de l'homme : il peut croire en un Dieu ou ne pas croire : sa liberté de penser est imprescriptible.

« Art 2 - La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. »

La République ne reconnaissant aucun culte, à l'évidence le blasphème ne peut légalement exister : on peut donc critiquer et caricaturer toute religion sans tomber sous le coup de la loi. Ce qui garantit la liberté d'expression



Livret loi 1905

dans notre pays. C'est ce qu'expliquait cet enseignant à ses élèves et c'est ce que font au quotidien tous les enseignants : se placer à égale distance de toute croyance ou non croyance sans en adopter aucune, apprendre à nos enfants à penser par eux-mêmes dans le respect de la règle de la laïcité.

Cette liberté là, certains ne la supportent pas. En ne la reconnaissant pas ils se placent de fait en dehors des lois de la République. Exercer la terreur au nom d'une religion nous ramène à l'obscurantisme des siècles passés. Le totalitarisme religieux est une régression de la pensée : n'en doutons pas, il déteste l'école de la République, son pire ennemi.



Hommage enfants

/// Trouve mon galet, une nouvelle chasse aux trésors

Il s'agit d'un nouveau jeu venu d'outre-Manche.

Semer des petits galets pour donner le sourire aux gens.

Grâce aux réseaux sociaux avec le #trouvemongalet, ce jeu participatif s'est répandu dans le département et bien au-delà. Les cailloux trouvés voyagent ainsi de villages en villes. Parfois, les gens les conservent, parfois ils les cachent à leur tour sur un autre lieu.

Le concept est simple. On ramasse des galets, des cailloux. On les décore ou on écrit une phrase, un mot qui fait plaisir. Et on les cache dans les bois, les parcs... Le but est ensuite de faire se déplacer le galet dessiné en allant le déposer dans un autre lieu.



Si cette chasse aux trésors originale fonctionne bien, elle incite les enfants et les plus grands à sortir à la recherche de cailloux.

Alors ouvrez l'œil, si vous tombez sur l'un de ces galets décorés au hasard de vos balades, vous saurez ce qu'il vous reste à faire.

Allez, juste un petit indice, allez-vous promener sur la voie douce ...



/// Association T.E.D Ardèche

L'association pour les Troubles Envahissants du Développement (T.E.D) n'a plus organisé d'évènements avec le public depuis la crise sanitaire mais elle continue d'aller dans les familles et à intervenir auprès des acteurs départementaux et scolaires pour faire valoir les droits des autistes.

Les bénévoles travaillent toujours sur le projet de logements pour jeunes autistes adultes. Ils ont des pistes

encourageantes avec la ville de Privas et le bailleur SOLIHA qui pourrait les aider à réaliser un ensemble de rénovation de 9 logements et parties communes, pour un pas de plus vers l'autonomie de leurs enfants. Les démarches continuent pour trouver des investisseurs et des banques prêts à soutenir ce projet.



Contact : Véronique Spruytte
ted.ardeche@gmail.com

/// Le Tour de France ou le Sisyphes des temps modernes

Passera? Ne passera pas? Oui! Il est passé!

En un souffle, juste le temps d'appuyer sur le bouton du déclencheur de l'appareil photo et de s'assurer en regardant le cliché que ce n'était pas un mirage ! Voilà on est content, on l'a vu. Comme à la télé !



Les réunions se succédèrent pour organiser une buvette. Hélas, les autorités réquisitionnèrent le lieu pour y placer gendarmes et pompiers...

Peu importe... Pas grave... L'impatience et le trépignement de les voir passer ne s'éteignent pas.

Oh bien sûr nous ne sommes pas dupes : le tintouin médiaticopublicitaire, les coureurs qui vont toujours plus vite, les scandales à répétition pour soupçon de dopage. Nous savons tout cela. Comme une métaphore de la vie, le Tour de France charrie ses clairs et ses obscurs. C'est peut-être pour ça que nous l'aimons tant.

Les gens qui s'en passionnent le savent, dans la vie on gagne rarement, on s'en prend souvent plein la figure, mais rien n'empêche de rêver... Et c'est toujours avec émotion que nous voyons ces jeunes champions qui se donnent à fond, halètent, dodelinent de la tête, résistent, se reprennent, ralentissent, perdent leur souffle et doivent accepter de voir s'évanouir leurs rêves de victoire... Comme la vie je vous dis ! On ravale sa déception, on les remercie de nous avoir fait vibrer et on reprend son espoir à deux mains : sûr l'année prochaine ils vont gagner ! Le tour de France serait-il une tragédie grecque, un Sisyphes des temps modernes ?



L'attente fut longue et haletante. D'abord reporté pour cause de crise sanitaire, il fut en définitive maintenu. Aussitôt notre cœur d'enfant s'emballa. Il fallait marquer le coup et créer un événement local autour de ce 2 septembre 2020. Pierre et René prirent les choses en main : des panneaux de bois furent découpés pour confectionner des maillots, les enfants du centre aéré les mirent en couleurs. Ces panneaux furent installés sur le rond point stratégique de la Neuve.



/// Course sur prairie

Interview de Cyril VOLLE



Cyril VOLLE, 38 ans, domicilié 225 route de Brémond, à l'initiative de la course de Moto Cross à St Lager Bressac, le 30 août dernier !

Licencié depuis 1998 au Moto Club Privadois, Cyril participe encore régulièrement aux courses et championnat Drôme Ardèche Isère.

L'idée d'organiser une course à St Lager Bressac le turlupinait depuis 3 ans...2020 étant sa dernière année de compétition, il a fallu passer à l'action !

Par le passé, cette manifestation avait déjà été organisée à deux reprises : en 2005, chapeauté par le moto Club de Crest, au quartier La Plaine, en 2010, toujours par ledit Club, au quartier Le Moulin du Geai.

Cyril et le président du Moto Club Privadois, M. Christian MIALLE ont en premier lieu rencontré Alain BERNARD pour expliquer ce projet et obtenir son accord. Dans un même temps, il a fallu trouver le lieu et déterminer la date. M. Frédéric MOMÉE, agriculteur également passionné de sport mécanique, a proposé une parcelle, idéalement située, disponible bien évidemment à la fin des récoltes.

Le choix de notre commune n'est pas dû au simple hasard. St Lager Bressac est une terre de pilotes, et oui ! Cinq St Lagérois se sont élançés sur la piste le jour J : Jérôme PELLEGRIN et ses fils Noa et Dylan du quartier Le Moulin du Geai ainsi que Éric DALLARD et son fils Rémy du quartier Lombard.

Plus de 6 mois de préparation auront été nécessaires à Cyril et ses amis pour préparer la course : tracé du cir-



cuit, emplacements des pilotes, grille de départ, parkings spectateurs, buvette, branchements techniques son et lumière... un travail titanesque et bénévole !

200 participants, répartis en 8 catégories, âgés de 8 à 68 ans, pour la majorité licenciés et aguerris au Moto Cross se sont inscrits. Une vingtaine d'amateurs locaux, désireux de se confronter à l'adrénaline de la compétition, ont tenté l'expérience en prenant une licence à la journée, l'occasion faisant le larron !

A noter également que 2 pilotes ardéchois de renommée nationale et internationale étaient présents : Antoine BASSET de Rochessauve (Champion de France E3 en 2014, vice-champion en 2015, troisième au championnat du monde E1 en 2018) et le débutant Corentin VIGNAL de St Priest.

Nombreux sont les badauds qui ont vu l'arrivée des superbes camions et campings cars envahir les parkings délimités à cet effet dès le vendredi soir. Ces arrivées se sont poursuivies toute la journée de samedi et le vrombissement des moteurs a commencé ! Quelle excitation, quel bien-être, ce sentiment de show à l'américaine pour le néophyte indigène !

Les essais libres puis chronométrés

ont attaqué à 8h la journée du dimanche 30 août, 1^{ère} et 2^{ème} manche avec départ en grille se sont enchainés. Les 10 premiers de chaque catégorie sont sélectionnés en finale sauf pour les catégories 65, 85 m³ et les vétérans. Sous un soleil éclatant, environ 3000 spectateurs sont venus quelques minutes à plusieurs heures se plonger dans cet univers fantastique. Odeur d'essence et d'huile de moteur, bruit infernal, poussière, équipement et motos flambantes, ont concouru à cette ambiance joyeuse et excitante !

Cette course a donné satisfaction aux très nombreux spectateurs, amateurs ou pas de sport mécanique ! Le succès de cette belle journée aura récompensé les efforts de Cyril et atténué un peu la fatigue de son engagement ! Car il aura été partout, Cyril, avant, pendant et après la course. Des centaines d'heures de préparation, un week-end à fond et encore plusieurs journées pour la remise en forme du terrain.

Un grand merci à Cyril... Son engagement, son engouement, son énergie ont contribué au beau spectacle offert à SAINT LAGER BRESSAC le 30 août dernier. Nul doute que nous garderons tous une belle pensée de cette manifestation réussie !

/// La moto : une histoire de familles !

Jérôme PELLEGRIN, j'habite au Moulin du Geai et avec mes jumeaux, Dylan et Noa, nous avons une passion commune, la moto. J'ai commencé à l'âge de 16 ans pour pratiquer entre amis, puis j'ai communiqué cette passion à mes enfants. Nous sommes licenciés au Moto Club Crestois depuis de nombreuses années.

Les victoires de mes fils sont mes meilleurs souvenirs. Dylan a été champion Drôme-Ardèche en catégorie 65 cm³ en 2012 et Noa vice-champion Drôme-Ardèche dans la même catégorie et la même année. Nous participons au championnat Drôme-Ardèche-Isère. Il y a une douzaine de courses par an et cela nécessite un entraînement une à deux fois par semaine.

Nous n'avons pas vraiment de terrain préféré, chaque circuit est différent, avec plus ou moins de technicité et un pilotage différent, c'est ça le plaisir de piloter !

C'est un vrai plaisir de pouvoir participer à une course organisée dans notre village.

Eric DALLARD, j'habite au quartier Richard. J'ai commencé la moto à 20 ans parce que mon père qui faisait du moto cross m'a donné le virus. Dès 4 ans mon fils Rémy a suivi la même voie.

J'ai été 2 fois qualifié au championnat de France, à présent je pratique en vétéran.

J'aime beaucoup les moments où je roule en compagnie de mes 2 fils. Anthony le cadet vient de se remettre à la moto. Pour ma femme, c'est un stress permanent, notamment pour les enfants. Rémy partage cette passion avec sa copine et la vit jusque dans son métier puisqu'il est vendeur de moto à Avignon.

Notre passion nous a mené jusqu'en Californie où nous avons eu l'opportunité de rouler sur les plus grandes pistes de moto cross. Pour Rémy c'était la réalisation de son rêve et aussi un peu du mien ! Là-bas nous avons pu assister à 2 courses de championnat de super cross dans des stades de 50 000 personnes, quel spectacle !

Pour nous aussi c'est toujours un réel plaisir de participer à une course à St Lager Bressac. Nous espérons que cela pourra se renouveler !



Familles DALLARD et PELLEGRIN



Bastien Delubac





Antoine Basset



Mario Ribeyre, Clément Chaze et Nathan Avenas

/// La piscine : une saison inédite

Cette année, l'ouverture de la piscine municipale a été différée au 27 juin pour élaborer un protocole sanitaire suite aux recommandations de l'Agence Régionale de Santé. Tout a été mis en œuvre pour offrir une belle saison dans cette période incertaine. Les agents techniques, Yann et Philippe, ont bichonné la pelouse, taillé les arbres, désherbé les plages, révisé la machinerie et nettoyé les bassins pour l'ouverture. Angélique a passé les commandes pour le snack, affiché les mesures sanitaires sur les murs. Ludivine ROSE, Adrien CHAREYRE et Morgane LE CLEARC'H se sont préparés à accueillir le public avec le sourire.



Le protocole sanitaire a quelque peu changé les habitudes des usagers. Pas de vestiaire, une entrée et une sortie distinctes, douche savonnée avant la baignade, respect des distances, mise à disposition de gel hydroalcoolique. Les maîtres-nageurs Gabrielle PELLETIER et Francis LEMOINE ont été chargés aussi de veiller à ce que les bassins ne soient pas trop occupés : maximum 85 personnes dans le grand bassin et 46 dans le moyen avec la règle de 3 baigneurs pour 2 m². Pas de soirée nocturne cette année, c'était plus raisonnable.

Même si au final la fréquentation a été inférieure d'un tiers environ par rapport à l'an passé avec 3935



entrées, un grand merci à tout le personnel communal et saisonnier pour avoir mis en place les consignes sanitaires et les avoir faites respecter. Grâce à eux la piscine a pu ouvrir et offrir un espace de détente tout au long de l'été.

Et pour patienter jusqu'à la prochaine saison, vous pouvez regarder les 2 vidéos composées et écrites avec talent par Adrien, tapez : [youtube piscine st lager](#) sur votre moteur de recherche internet !

/// Comité Communal d'Action Sociale

Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) se compose d'élus et d'habitants de la commune qui ont envie de donner un peu de leur temps pour les actions qui rythment l'année.

Le repas d'automne, en octobre, est proposé aux St Lagérois et St Lagéroises de plus de 65 ans qui le souhaitent. C'est l'occasion d'échanger autour d'un bon repas, puis de sortir les cartes, les boules, de pousser la chansonnette, même de se lancer dans quelques blagounettes pour les plus audacieux ! Cette année la Covid-19 nous a privé de ce plaisir.

En décembre, les membres du CCAS distribuent un colis gourmand qui annonce les fêtes et donne l'opportunité de partager un moment avec nos concitoyens âgés de 70 ans et plus. Cette année nous avons privilégié des producteurs locaux et également des produits proposés par l'ADAPEI.

Les anniversaires de mariage sont souhaités par la remise d'un bouquet de fleurs et la visite d'une petite délégation du CCAS.



Noces de diamant pour M. et Mme MARTIN Robert et Lydie au quartier La Neuve qui se sont mariés le 20 août 1960 à Privas et qui habitent depuis 46 ans à St Lager Bressac.



Noces d'or pour M. et Mme COMBE Pierre et Germaine qui se sont mariés le 25 avril 1970 à Alissas et habitent depuis lors au quartier La Valençonne.



Noces d'or pour M. et Mme PADIOU Michel et Marie-Josée au quartier Blaizac qui se sont mariés le 1^{er} avril 1970 à Mortagne-au-Perche dans l'Orne et qui habitent depuis 33 ans à St Lager Bressac.



Et voici les membres du CCAS pour le nouveau mandat, de gauche à droite sur la photo : Jannick RIOU, Angélique ANDRE, Bernadette BERDIEL, Rachel PELLEGRIN, Nathalie STOFFT, Alain THEOULE, Alain BERNARD (président du comité), Gwénaëlle BINARD, Josette VINCENT, Jean-Claude BUREL, Elodie ROUSSON, Lydia CHEVAT (prend la photo) et Nicolas POUSSIN (excusé).

/// Le club rencontre amitié

A toutes et tous, adhérents ou pas, je profite du bulletin municipal pour vous envoyer ce message.

Lors de la rentrée du club, le 2 septembre 2019, qui aurait pu prévoir la suite, nous avons tellement de projets.

Quelques projets ont malgré tout abouti :

1. Une première participation au Téléthon 2019. Le 1er décembre, nous avons organisé un concours de belote en partenariat avec le CCAS et le groupe des jeunes. Une trentaine de personnes a participé.

2. Nous avons souhaité des anniversaires, nous avons joué aux cartes et aux boules.

3. Nous avons préparé notre repas de Noël le 8 décembre 2019. Pour la première fois, nous avons investi la cantine de notre village et nous avons demandé à un traiteur de nous préparer un super menu. Les élus et les membres du CCAS ont été invités afin de partager un moment autour du verre de l'amitié, suivi d'un repas digne d'un grand chef, un régal. L'après-midi fût festive avec la participation de Claude CHAMP et de Philippe DOUSSON, l'un à la chanson et l'autre au son, qui nous ont enchanté avec leur répertoire. Puis nous avons eu la visite de deux dames. Elles nous ont apporté de la joie, du rire, dans un sketch délirant.



Les interprètes étaient Mado BEGNIS et Marinette COMBE.

4. Notre assemblée générale a eu lieu le lundi 27 janvier 2020, un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau ont été élus.

5. Nous avons pu échanger avec le Club Rencontre de St Vincent de Barrès, jouer aux cartes, participer à leur repas. Nous avons des projets en commun.

Aussi invraisemblable que cela puisse être, vu la soudaineté, un virus nommé « COVID » nous a arrêtés dans notre élan, dans nos projets. Cette crise sanitaire brutale, compliquée, a bouleversé notre club. Nous avons cessé toutes activités car nous sommes « un public à risque ». Nous nous sommes quittés le lundi 9 mars 2020 et, à l'heure actuelle, je ne sais pas quand nous pourrions nous retrouver !!!!!



Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année 2020, avec l'espoir que cette crise sanitaire soit loin derrière nous en 2021, afin que nous puissions nous retrouver et pouvoir à nouveau : SE REVOIR, JOUER, RIRE, ECHANGER, SANS OUBLIER LE GOUTER.

A bientôt, bien à vous.

La présidente : Renée DOUSSON

/// Les amis de Saint-Lager

Durant janvier, nous nous sommes réunis pour notre assemblée générale, suivie du partage de la galette des rois et du verre de l'amitié. La crise sanitaire due à la Covid-19 nous a contraints à ne faire aucune activité. L'assemblée générale des Saint-Léger de France et d'Ailleurs prévue le 30 et 31 mai 2020 à Saint-

Léger-Les-Vignes (Loire-Atlantique) a été annulée.

En 2021, le rassemblement aura lieu à Saint-Léger-sous-Cholet (Maine et Loire) où l'on fêtera les 25 ans de l'association. Dans l'attente des prochaines manifestations ... restons prudents !



/// Groupe d'animation : nouvelles activités

La sophrologie

Initiée en début d'année par Fabienne Boulon, cette activité connaît un vrai succès.

Elle est animée par Blandine MAZET, le jeudi de 18h30 à 19h15.

C'est quoi ?

Créée en milieu hospitalier et développée depuis 1960 par le docteur Alphonso Caysedo (médecin psychiatre), la sophrologie Caysédienne est un entraînement du corps et de l'esprit pour développer bien être et sérénité.

Pour qui ?

Accessible à tous, la sophrologie s'adapte parfaitement aux besoins de chacun, avec des exercices simples et efficaces.

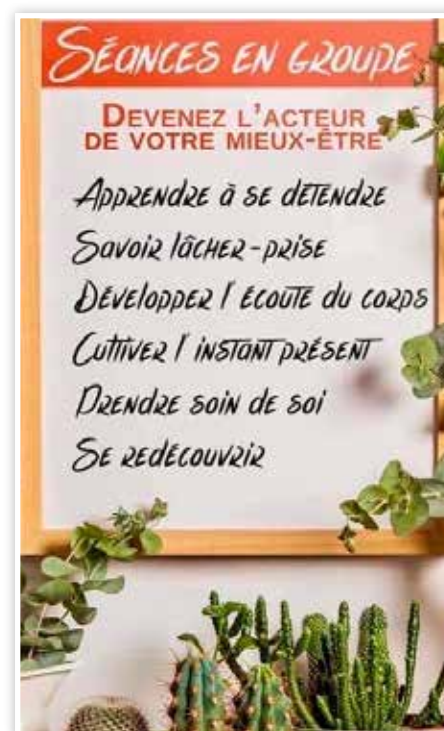


Pourquoi ?

Gestion de stress et des émotions, sommeil, relaxation, anxiétés, phobies, grossesse, confiance et estime de soi, gestion de la douleur, amélioration des performances, accompagnement de projets, préparation aux examens, et bien plus encore...

Comment ?

La sophrologie utilise des techniques simples de relaxation, respiration, détente et visualisation positive, qui sont faciles à reproduire chez soi.



Le yoga

Je me suis mis au yoga à la suite d'une maladie grave et handicapante qui avait causé de nombreuses fractures vertébrales.

Le yoga a alors été ma rééducation, mon support psychologique et ma force mentale pour pouvoir me rétablir.

Une fois remis sur pied, j'ai pu entreprendre un long voyage de plusieurs mois en Asie du Sud Est et commencer alors à me former au yoga, pour moi avant tout.

Mais c'est à Tel Aviv que j'ai découvert la passion pour enseigner cette pratique et transmettre le bien être, la force et la souplesse que j'avais acquis grâce au Yoga.

Je me suis alors formé à l'enseignement du Hatha Yoga pendant 4 ans en Israël, puis à Rishikesh, la capitale du Yoga en Inde.

Depuis un an, je me spécialise dans le yoga thérapeutique et le massage afin de pouvoir accompagner mes élèves de manière encore plus spécifique et adaptée à leurs besoins.

C'est aussi ma passion pour l'échange et le contact humain qui m'a poussé à choisir cette voie, le plaisir de réunir à travers de belles valeurs que nous enseigne le yoga.

La vie m'a conduit dans cette merveilleuse région qu'est l'Ardèche il y a maintenant deux ans, et j'ai la

joie de pouvoir enseigner à Privas, au Teil et à St Lager Bressac à un public accueillant et chaleureux.

Namasté !

Julien Szepts
Professeur de Yoga
mobile : 06 62 32 57 91

ARTES IMMOBILIER
une passion, un savoir, un service

www.artesimmo.fr

Votre agent commercial de proximité : Drôme / Ardèche

Christine Faure

06.98.67.32.72

/// Scracado

Les reines du shopping n'ont qu'à bien se tenir, nous avons les reines de la récup et de la créativité ! Sylvie MEALARES et Annie PITTON font des miracles pour réutiliser des objets du quotidien et les transformer en créations ludiques et originales pour le plus grand plaisir de leurs petits lutins.

Le bouche à oreille ainsi que la cour d'école suffisent toujours à faire le plein de participants. C'est l'occasion de passer un bon moment et de ramener à la maison une création qui s'inspire de la saison ou qui est purement inventée.

10 artistes c'est suffisant, car il faut avoir l'œil sur le pinceau de la copine, le ciseau du voisin.

L'atelier a lieu un samedi sur deux de 9h45 à 11h45 à la petite salle à côté de la mairie et depuis plus de 10 ans maintenant. Depuis la rentrée c'est Salomé, Séléna, Zoé, Maëly, Noémie, Anna, Nathan, Olivia, Justine et Emma qui s'y collent.



/// Saint Lager Loisirs

C'est reparti pour une nouvelle saison, les amateurs de foot se retrouvent tous les vendredis à 19h au stade. On ne change pas une combinaison qui fonctionne, ouverte à tous, la pratique est mixte et intergénérationnelle. Notre association a été déposée en préfecture. Elle a pour but, en plus des rencontres sportives hebdomadaires, de proposer d'autres animations.

Cette année, l'éclairage, les poteaux et les filets ont été installés sur le stade. Le mobil-home est en train d'être restauré pour être utilisé en tant que vestiaires mais aussi pour permettre aux joueurs de boire un verre à la fin des matchs. Après une période d'interruption due à la Covid, nous avons pu nous retrouver autour d'un match puis partager un repas pour marquer la fin de la saison.



Notre association voulait organiser un concours de pétanque le 3 Octobre, malheureusement annulé pour cause de pluie.

Pour nous rejoindre, il vous suffit de vous rendre directement au stade, le vendredi à partir de 19 h. Nous vous accueillons avec plaisir.



/// Cirquambule

« Cette année, nous bénéficions d'une super salle. Elle est très bien insonorisée. C'est très agréable. Merci à la mairie pour cette belle réalisation » Tels sont les mots de Mina CHICHIGNOUD qui dispense ses cours aux enfants à la salle des fêtes de la commune depuis de nombreuses années. 52 enfants été inscrits pour la saison 2019-2020.

Nous proposons 4 ateliers hebdomadaires :

- Mardi soir de 17h30 à 19h pour les 6-8 ans.
- Mercredi 16h30 à 17h30 pour les 3-5 ans.
- Mercredi 17h30 à 19h pour les 9-16 ans.
- Un mercredi sur deux de 10h à 11h pour le baby cirque des enfants de 15 mois à 3 ans accompagnés d'un parent.
- Des mini-stages sont aussi proposés pendant les vacances scolaires.

Cet été, la mairie de St Lager Bressac a prêté la salle d'animation gratuitement pour que se déroule un stage du 13 au 17 juillet, qui était gracieusement offert par l'association BLAC de St Vincent de Barrès. Des enfants de St Bauzile, St Vincent de Barrès et St Lager Bressac ont pu s'inscrire pour en bénéficier.



A la rentrée 2020 une nouvelle intervenante Christelle CHAUCHARD et un jeune en service civique Gabriel CHEVRIER secondent Mina et les 45 enfants de la nouvelle promotion !

Contact : cirquambule@hotmail.fr

/// Les Restos du Cœur

L'association Les restos du cœur n'est plus à présenter mais il n'est pas inutile parfois de rappeler son existence. C'est en 2008 que le Conseil Municipal décide de soutenir cette association nationale, dont la cause n'est plus à défendre, par une subvention annuelle.

12 ans après, la situation a évolué plutôt vers le pire que le meilleur et les Restos du Cœur ont plus que jamais besoin de soutien, aussi modeste soit-il !

Être bénévole aux Restos du Cœur, c'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté. C'est également partager l'éthique, les objectifs et l'objet social de l'association.

Pour faire face à la situation exceptionnelle due à l'épidémie de la COVID-19, l'association a plus que jamais besoin de bénévoles en renfort pour continuer ses missions d'aide auprès des personnes les plus démunies.

Quelques chiffres...

L'hiver dernier il y a eu 133.5 millions de repas distribués, 900 000 personnes accueillies par 73 000 bénévoles dans les 2 069 centres et antennes en France.



A l'antenne de Privas, au Centre Hospitalier Sainte Marie, dans le local des services techniques, la campagne d'hiver 2020 se prépare. Du 10 au 19 novembre, les inscriptions pour les bénéficiaires sont ouvertes.

Si vous souhaitez faire un don

• En ligne :

<https://www.restosducoeur.org/faire-un-don-financier/page>
de dons sécurisée

• Par courrier :

il suffit d'envoyer un chèque ou un mandat libellé à l'ordre des Restos du Cœur accompagné, si possible, d'un bulletin de soutien rempli et imprimé à :

Les Restaurants du Cœur – Service Donateurs
42 rue de Clichy – 75009 Paris

/// ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

L'ACCA de St Lager Bressac est composée d'une cinquantaine de chasseurs, majoritairement orientés vers la chasse du grand gibier, essentiellement le sanglier et un peu le chevreuil. Le petit gibier se fait hélas plutôt rare sur la commune, subissant à la fois la sécheresse, la modification de l'habitat et la présence de nombreux animaux errants, qui nuisent à la reproduction de ce petit gibier.

La neige de novembre 2019, lourde et collante, a causé beaucoup de dégâts sur les arbres (les chênes notamment) qui portaient encore leurs feuilles et qui se sont brisés sous son poids.

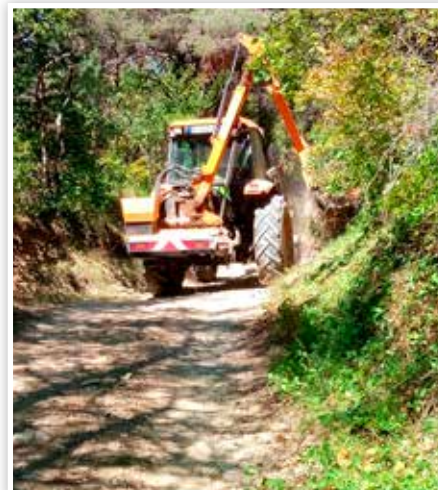
Les chasseurs se sont fortement mobilisés pour dégager routes et chemins car il était devenu impossible de circuler à de nombreux endroits. Plusieurs journées de travail ont été nécessaires afin de mener à bien cette mission !

De plus, une opération de broyage a été menée en concertation avec la

mairie sur le chemin communal qui descend de St-Lager-Bressac vers Cruas. En effet, l'envahissement par les végétaux commençait à rendre son utilisation ardue, et rappelons qu'il est important que ce chemin soit accessible pour les secours (véhicules pompiers) en cas de besoin.

Cette saison, la pyrale du buis s'est montrée, par chance, beaucoup moins présente, et les buis parviennent à reprendre un peu de vigueur par endroit. Espérons que cela continue, même s'il faudra certainement plusieurs années voire décennies pour qu'ils retrouvent leur épaisseur d'antan...

Enfin, pour toutes questions ou demandes (participation à la chasse, piégeage des nuisibles, protection des cultures par clôtures électriques), n'hésitez pas à contacter M. le président de l'ACCA, qui pourra vous renseigner avec bienveillance.



Marcel VINCENT - 06 66 43 56 84 - Mail : marcelvincent07@gmail.com

/// Les Arts du Temps Libre

Jusqu'à l'an passé, les élèves de Guy CHAMBON se réunissaient à Saint Symphorien-sous-Chomérac dans une petite salle d'environ 20 m², sous la mairie. COVID oblige, les adhérents ont été contraints de rechercher une plus grande salle afin de respecter les consignes préfectorales de distanciation. Les contraintes calendaires n'ayant pas permis l'occupation de la salle polyvalente, c'est naturellement que nos voisins se sont adressés à St-Lager-Bressac. La commission communale aux associations a étudié la possibilité d'accueillir ce groupe, une solution a été trouvée. Dans la mesure du possible, il est appréciable de pouvoir compter sur un partenariat entre communes limitrophes. St Symphorien a notamment accueilli l'association

Cirquambule pendant les travaux de la salle de St-Lager-Bressac. M. Cyril GARIN, habitant à Brune, est président de l'association Les Arts du Temps libre, qui compte actuellement une vingtaine de membres. Les inscriptions sont bien entendu encore possibles pour cette année 2020.



**Si l'apprentissage de l'art pictural vous attire, n'hésitez pas à prendre contact avec :
M. Cyril GARIN au 06 22 67 34 73
M. Guy CHAMBON par mail à chambon_guy@orange.fr
ou au 06 11 28 53 83
Les cours ont lieu dans la salle d'animation de St-Lager-Bressac, un vendredi sur deux, de 20h30 à 22h30.**

/// L'équitation à Saint Lager Bressac en 2020-2021 !



Privas Equitation, association loi 1901 affiliée à la Fédération Française d'Equitation, a ses activités dans les installations du Haras de Bressac avec lequel elle a un partenariat.

L'école d'Equitation est sous la responsabilité de Myriam Dumas, l'institutrice du Haras de Bressac, avec une vingtaine d'équidés, pour assurer les cours de tous niveaux, l'encadrement des sorties en compétition et le passage des examens fédéraux. Nous sommes labellisés, Ecole Française d'Equitation, Cheval Club de France, Poney Club de France, depuis de nombreuses années et avons obtenu dès sa première année de mise en place, le label Bien Être Animal.

Les enfants sont accueillis à partir de trois ans, grâce à la section shetland et il y a des cours adultes.

L'association a pour but d'assurer des animations et de promouvoir l'activité équestre : fête du club, arbre de Noël, stages, randonnées, compétitions. Elle aide ses membres à participer à des compétitions.

Plusieurs enseignants diplômés sont membres de l'association.

Le Haras de Bressac dispose

d'infrastructures de qualité qui sont uniques dans le bassin privadois.

Au premier semestre 2020 nous avons dû reporter pour 2021 les trois compétitions prévues.

L'école d'équitation a repris mi-mai avec le protocole sanitaire de notre fédération et en rajoutant des séances, l'ensemble de nos élèves a pu rattraper les cours supprimés pendant le confinement. Les stages d'été ont aussi eu lieu, ainsi que notre traditionnelle randonnée en Ardèche, Saint Cirgues en Montagne cette année.

Le 13 avril nous avons eu la naissance de Krack de Bressac, le premier produit de Thais de Bressac que les cavaliers du Haras connaissent bien, car beaucoup l'ont montée.

Projets et manifestations pour 2021

L'agrandissement du parking est déjà en cours avec l'aide de l'Entreprise Lafarge du Teil.

Un autre projet qui nous tient à cœur : la mise en place d'un cursus d'équitation scolaire avec l'école de Saint Lager Bressac. Il a déjà donné lieu à des échanges avec les enseignantes. Nous espérons pouvoir le finaliser rapidement.

Privas Equitation va organiser au

Haras de Bressac, le samedi 17 et le dimanche 18 avril 2021, le « Grand Régional de Dressage de Privas Saint Lager Bressac ».

Le dimanche 23 mai et le lundi 24 mai aura lieu au Haras de Bressac la Finale du Circuit Drôme-Ardèche de Dressage.

Les 19 et 20 juin cela sera une compétition de Sauts d'Obstacles et de Hunter avec la Finale du Circuit Drôme-Ardèche de Hunter.

L'entrée sera libre avec parking gratuit, buvette et restauration sur place pour l'ensemble de ces manifestations.



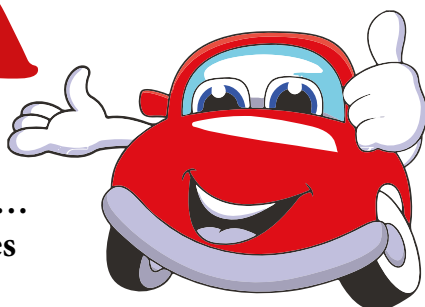
Thais et Krack de Bressac

Contact : 06 76 88 77 35 - 06 10 70 30 44

Courriel : contact@privasequitation.com

ISA

TAXI



A votre service...
Toutes distances

La plaine
07210 St-Lager

Tél. : 04 75 64 17 10
Mobile : 06 63 48 17 10

/// Paroisse St François d'Ouvèze-Payre

(Alissas – Chomérac – Rochessaive – St Bazile – St Lager-Bressac – St Symphorien s/Chomérac – St Vincent de Barrès – Baix – Le Pouzin – Flaviac – Rompon – St Julien en St Alban)

Coordonnées utiles
Presbytère : 128, rue de la République, 07210 CHOMERAC.

Pour nous joindre : 04 75 65 10 61 (laisser un message sur le répondeur).

Permanences au presbytère : tous les jeudis de 9h30 à 11h30 salle au rez-de-chaussée.

Horaires des célébrations dominicales

- 1^{er} samedi : 18h à Alissas
- 2^{ème} samedi : 18h à St Lager-Bressac
- 3^{ème} samedi : 18h à Rochessaive (sauf hiver) / 4^{ème} samedi : 18h à St Vincent de Barrès / 5^{ème} samedi : 18h à St Bazile (sauf hiver) Horaires susceptibles de changement.
- Les dimanches à 10h30 en alternance soit à Chomérac soit au Pouzin.
- Des célébrations ont lieu aussi ponctuellement certains dimanches à 9h ou certains samedis à 18h à Flaviac, Rompon ou St Julien en St

Alban. Voir les tableaux d'affichages, la feuille paroissiale à disposition dans les églises, la page facebook.

Page facebook :

Aimer la page : « Paroisse Saint François d'Ouvèze Payre »

Claude Bourg, prêtre administrateur de la paroisse

Outre ses engagements sur Privas et à l'échelon diocésain, il a la responsabilité de St François d'Ouvèze-Payre, secondé par une petite équipe et aidé dans ses tâches et selon ses possibilités par Charles Rochette, prêtre auxiliaire (retraité) qui habite au Pouzin.

Une année pastorale particulière

Le confinement a bien sûr mis en arrêt les activités pastorales : messes, rassemblements, rencontres... Certaines activités ont pu être assurées par internet : catéchèse, maintien du lien paroissial par la feuille de quinzaine, réunions téléphoniques... Et la reprise, bien entendu en observant les contraintes sanitaires.



Et malgré tout, la fête

Après beaucoup d'hésitation et d'incertitude, cette fête de la paroisse a bien eu lieu le 4 octobre. Une journée de retrouvailles qui s'est déroulée à la salle des fêtes de St Symphorien s/ Chomérac. Avant de partager le repas, les participants ont vécu une célébration priante animée par Patrick Richard, chanteur chrétien invité et venu spécialement de Brest. Le public, peu nombreux la veille au soir pour le concert en l'église de Chomérac, n'en a pas moins vécu un moment privilégié durant lequel Patrick n'a cessé de délivrer son message de foi et d'espérance.

/// Église Protestante Unie de France Ouvèze-Payre



Temple Brune

L'Église Protestante Unie de France Ouvèze-Payre sans pasteur depuis

juillet 2017, continue de vivre.

Les cultes sont célébrés dans les 2 vallées alternativement le dimanche à 10H. Le temple de Brune qui est aussi celui des paroissiens de St-Lager-Bressac a eu la joie d'accueillir un mariage en juillet 2019, Sandrine et Jean-Cyril Alibert ainsi que le baptême de leurs 2 filles : Noémie et Daphné.

En attendant la venue d'un pasteur, nous travaillons en solidarité avec les paroisses de Privas, Bas-Eyrieux, Loriol-Livron qui composent avec notre paroisse l'Ensemble des Confluences.

Œcuménisme : des célébrations ont lieu avec la Paroisse St-François d'Ouvèze-Payre.

Le journal paroissial « La Ficelle » qui paraît 4 fois par an est distribué par des bénévoles ou envoyé par Internet aux familles protestantes de St-Lager-Bressac.

Pour la jeunesse, le club biblique est au presbytère du Pouzin. Le groupe de jeunes s'y réunit régulièrement.

Les activités ont lieu dans les différentes communes (dans la mesure du possible) qui composent la paroisse Ouvèze-Payre afin de faire participer tous les paroissiens.

Contact : Colette GARDIEN
06 83 27 14 01

/// «La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans»

Le dimanche 30 août a eu lieu au rond point de la Neuve une émouvante cérémonie de commémoration de la lutte des Résistants en Ardèche qui a permis un haut fait d'arme dans notre vallée, la reddition d'une colonne entière de soldats allemands en déroute.

Tout a été dit sur l'héroïsme de nos compatriotes qui, au péril de leur existence et très souvent par le don de leur vie, ont résisté à l'occupation nazie et ont contribué à la libération de notre pays.

Notre tâche désormais consiste à exercer ce qu'il convient d'appeler le devoir de mémoire.



Mémoire : car les survivants de cette terrible période de notre histoire se font de moins en moins nombreux. Les jeunes générations, notamment grâce à l'école, doivent savoir que nombre de nos concitoyens ont donné leur vie pour préserver la liberté de notre pays et ses valeurs. André THEOULE et ses camarades de combat ont lutté impitoyablement contre une armée d'occupation qui commit des crimes inouïs à l'encontre de nos concitoyens détruisant ainsi peuples et pays à l'échelle planétaire. Le comble de l'horreur a été atteint par l'extermination des Juifs dans les camps.

Devoir : ce terme réveille en nous inquiétude et responsabilité. Il nous rappelle que rien n'est jamais acquis, dans un monde où les valeurs d'humanité et de solidarité cèdent trop souvent le pas à des forces obscures. Ces dernières favorisent l'émergence d'hommes politiques malsains qui sollicitent et libèrent tout ce que les humains ont de pire



en eux et mettent en danger ce qui semblait être un acquis définitif : la démocratie, notre démocratie.

Devoir de mémoire : rappelons aussi que la Résistance a été fondée sur un projet de société solidaire qui plaçait le respect de la personne humaine au-dessus de tout. Ce projet a été magnifiquement exposé dans le texte intitulé « Les jours heureux ». A partir des idées promues par ce document, ces femmes et ces hommes, issus de la Résistance, se sont battus inlassablement et avec succès pour que naisse un acquis social fondamental : la Sécurité Sociale, qui, au nom de considérations financières à courte vue est aujourd'hui régulièrement mise à mal.

Il aura fallu la pandémie du Coronavirus pour comprendre à quel point ces femmes et ces hommes étaient des visionnaires. Certains ont voulu nous faire croire que la vie humaine ne valait rien face à des coupes budgétaires et à des suppressions de lits d'hôpitaux. Cette crise sanitaire nous permettra-t-elle de réaffirmer cet esprit de solidarité ? De rappeler que la vie humaine n'est pas une marchandise et que l'hôpital n'est pas une entreprise mais le lieu



du respect de la vie et de la solidarité face à la détresse et à la maladie ?

Souvent, dans les manifestations démocratiques et pacifiques de ces dernières années, pour défendre les avancées sociales promues par le Conseil National de la Résistance, résonnait et résonne toujours le mot « Résistance ». Les personnes qui le crient, savent bien ce qu'elles doivent à leurs anciens et ne prétendent pas se comparer à eux, mais elles veulent rappeler que la démocratie est un combat qui n'est jamais définitivement gagné et que dans ce combat notre responsabilité est engagée. Serons-nous à la hauteur de nos aînés ? Essayons tout au moins de nous souvenir de leur exemple pour nous donner force et courage en ces temps difficiles.

/// Pas après pas, sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle

Équipé d'un sac à dos léger, d'une bonne paire de chaussures et d'une sacrée volonté, René FELIX, la petite soixantaine, Saint-Lagérois depuis 1995 est parti sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

L'idée est née 20 ans plus tôt : de la persévérance d'un collègue de travail non sportif et bon vivant, en recherche de spiritualité, qui a effectué cette traversée à pied. Les années passent, d'autres projets sont réalisés et l'idée germe jusqu'à cet été 2020 où le déclic a lieu. Spontanément, il achète les guides, regarde la carte et part presque sans préparation, à part sa bonne condition physique.

Le 30 août 2020, jour de départ ! A raison d'environ 25 km par jour, René doit pouvoir rallier le Puy-en-Velay (43) à Cahors (46) en 2 semaines, son objectif 1^{er}.

Chaque aventure se définit par son lot d'imprévu et au bout d'une semaine de marche, une grosse tendinite au pied vient contrarier la cadence de René. Ralentir, réduire ses distances journalières, ça passe encore ; mais arrêter ce périple sûrement pas ! René continue et fait fi de sa douleur. La marche est contemplative, méditative, addictive.



Arrivé à Cahors, René ne peut se résoudre à arrêter. Son épouse, Lydie, venue comme prévu le chercher, repart seule. Lui, poursuit son aventure. René prend plaisir à marcher, à marcher seul, par tous les temps. Déconnecté des informations, il est « dans sa bulle, dans son cocon méditatif » comme il dit. Il oublie les kilomètres et avance, pas après pas. Happé par la beauté des paysages, le mot clef de son périple est la Bienveillance :

Bienveillance à l'égard de ce que lui offre la Nature ;
Bienveillance à l'égard de l'histoire de Saint-Jacques et plus généralement à l'égard de la souffrance des hommes au fil des ans ;
Bienveillance à l'égard des hommes et des femmes rencontrés sur le chemin et dans les gîtes ;
Bienveillance envers soi.

Si cette marche constitue un défi sportif incontestable, cette aventure est avant tout une quête spirituelle, un retour à l'essentiel, aux besoins primaires. Pour décrire ses rencontres, nombreuses et marquantes, René raconte comment le fait d'être tous guidés par un



même objectif, a rendu les rapports très conviviaux, et a atténué toutes les différences : qu'importe le rang social, la vie ou les motivations premières... ils ne sont que de simples marcheurs, des pèlerins en quête de simplicité et d'authenticité. L'important n'est pas ce qu'ils ont laissé derrière eux, ni même ce qu'ils sont venus chercher. L'essentiel pour tous, est de ne pas (ou plus) avoir



peur de se trouver, de se retrouver. Cette traversée oblige à prendre du

temps pour soi et à la fin, permet au moins, de savoir ce que l'on ne veut plus.

D'ailleurs René a repoussé cette fin : arrivé à Saint-Jacques-de-Compostelle le 25 octobre 2020, au pied de la cathédrale, Compostela en poche (certificat de pèlerinage) et 1525 km dans les baskets, René poursuit son chemin jusqu'à Cap Finistère, au bout du bout, 90 km plus loin, là où la route s'efface devant l'immensité de l'Atlantique.

Au final, après 58 jours de marche, René retrouve Saint-Lager-Bressac et les siens. Ayant pris le train puis le bus jusqu'à Le Pouzin, il nous apprend qu'il est rentré à pied, par la voie douce de la Payre, pour une reconnexion en douceur.



René est prêt à partager son expérience, rendre un peu de cette bienveillance qu'il a tant appréciée.

Il accepte d'être contacté par courriel kenatfelix@gmail.com ou par téléphone au 06 80 04 75 26

/// La coquille Saint Jacques sur les chemins de Compostelle

Au début des pèlerinages de Saint-Jacques-de-Compostelle, les marcheurs ramassaient des coquilles qu'ils trouvaient sur les plages de Galice et les portaient fièrement à leur retour comme preuve de leur périple et comme souvenir.

Depuis l'Antiquité, les coquillages étaient portés pour se protéger de la sorcellerie, du mauvais sort et des maladies. Pour ces raisons symboliques la coquille s'est imposée comme attribut de l'apôtre Saint-Jacques, dont elle a pris le nom. Les pèlerins l'accrochaient à leur sac, leur chapeau, leur cape ou encore leur bourdon. La coquille est devenue le symbole des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Elle leur permettait de se distinguer des autres voyageurs, de boire dans les fontaines et demander l'aumône aux

habitants.

Aujourd'hui la coquille Saint-Jacques est toujours l'attribut du pèlerin moderne. Les jacquets du XXI^{ème} siècle partent souvent avec un coquillage décoré ou personnalisé. Elle fait partie de la panoplie du marcheur et décore fièrement les sacs.

La coquille Saint-Jacques est naturellement devenue le symbole général du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle avec le logo européen représentant l'emblème de la coquille en jaune sur fond bleu. Les marcheurs en route vers Compostelle rencontreront des coquilles de toutes formes, toutes matières et toutes couleurs sur les panneaux, en décoration ou encore sur leur crédencial.

(Source : www.via-compostela.com)



/// Les nuisances sonores

À SAINT-LAGER-BRESSAC, il arrive rarement (mais parfois quand même !) que l'on soit agacé par les nuisances sonores d'une propriété voisine : un chien qui aboie trop, une musique exagérément forte, une tondeuse à l'heure de la sieste !!!

Les **nuisances sonores** constituent l'un des troubles du voisinage le plus fréquent. Si vous habitez à côté d'un locataire ou propriétaire bruyant, commencez par une demande informelle, courtoise et bienveillante.

Sont considérés comme des bruits de voisinage :

- Les bruits **domestiques** (le bruit excessif des débroussailleuses ou des animaux, par exemple)
- Les bruits des **activités** professionnelles, culturelles, sportives
- Les bruits de **chantier**

Le principe est clair : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » (article R. 1336-5 du Code de la santé publique).

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable « au bruit de voisinage »

- **Du lundi au vendredi : entre 8h30 à 12h puis entre 14h à 19h**
- **Le samedi de 9h à 12h puis de 15h à 19h**
- **Le dimanche et les jours fériés : entre 10h à 12h**

Tapage nocturne : entre 22 h et 7 h

Le tapage nocturne concerne aussi bien un bruit perçu d'une habitation voisine que celui qui proviendrait de la voie publique.

Depuis un décret du 9 mars 2012, cette infraction peut être sanctionnée immédiatement par une amende :

- 68 € si l'amende est réglée dans les 45 jours qui suivent le constat de nuisance
- 180 € au-delà de ce délai

Tapage diurne : de 7 h à 22 h

Le décret du 31 août 2006 a profondément simplifié la procédure de contrôle des bruits de voisinage en rendant possible les inspections de certaines infractions sans mesure acoustique. Notamment les bruits de voisinage anormaux tels que les instruments de musique, les animaux, le bricolage ou les équipements individuels.

Mesurage du bruit de voisinage

L'arrêté du 5 décembre 2006 (modifié en août 2013) fixe les modalités de mesurage des bruits de voisinage et les valeurs limites de niveau sonore à ne pas dépasser. Il alourdit également les sanctions auxquelles s'exposent les personnes coupables d'infractions. Si l'infraction est constituée, le rapport de mesure acoustique est transmis dans les 5 jours au Procureur de la République.

Coq, cloche, moissonneuse : la loi protège désormais les bruits de la campagne.

Bonne nouvelle pour les ruraux, dans la bataille qui les oppose aux «néo-ruraux», Les députés ont souhaité définir les bruits et les odeurs de la campagne, face à la multiplication des conflits judiciaires.

Sujet léger en apparence, voire amusant pour certains, mais très sérieux et surtout, très médiatique. L'Assemblée Nationale a adopté ce 30 janvier 2020 la proposition de loi du député Pierre Morel-À-L'Huissier visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises.

« Ça n'interdit pas les recours entre voisins, mais ça permet de dire : attention, ne touchez pas à des concepts qui font partie intrinsèque de la vie rurale »

Patrimoine sensoriel ? Comprenez le son des cloches, le chant du coq, la routine des machines agricoles ou l'odeur de fumier. En bref, tout ce qui à la campagne peut vous passer par la bouche ou les oreilles. Des manifestations qui ne plaisent pas toujours aux «néo-ruraux», qu'ils soient des touristes ou des urbains reconvertis au vert.

"CHEZ YVAN ET MARIE"

Camion Pizza au feu de bois



Mercredi : St Vincent de Barrès
Jeudi : Brune
Vendredi : Chomérac-Le Bosquet
Samedi : La Neuve-St Lager
Dimanche : La Neuve-St Lager

Tél. : 06 11 45 12 01
Commandes à partir de 17h30



TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT

Démolition – Gravier – Pose d'engrènement – Terre végétale
Agréé EPARCO Assainissement

SARL DIDIER FAURE

"La Garenne" 07210 SAINT-LAGER-BRESSAC
Tél./Fax : 04 75 65 08 06 – Port. : 06 14 26 59 46

SARL JV ELECTRICITE
5 lot bremonde 07210 St Lager Bressac

Neuf et rénovation, domotique, climatisation et pompes à chaleur, colonnes de distribution

Portable: 06 60 93 76 31
Portable: 06 98 58 44 87
Email: jean.vivier@st-lager-bressac.fr

TEL/FAX: 04 75 30 46 65

Hommage à Samuel Paty

« Aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès



Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse. Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort. [...]

*Texte lu le 2 novembre 2020 en hommage à Samuel Paty,
enseignant sauvagement assassiné par un terroriste le 16 octobre 2020.*

*Ce texte écrit par Jean Jaurès a été publié dans la Dépêche du dimanche 15 janvier 1888.
Jean Jaurès a été assassiné le 31 juillet 1914 par Raoul Villain qui a été acquitté le 29 mars 1919.*